

POUR RELANCER RENAULT ET LA SUITE...



RAFFARIN DEPUIS HIER À ALGER

page 5

CONSTRUCTION DE VÉHICU-

LES QATARIS S'INTÉRESSENT AU PROJET AVEC VOLKSWAGEN

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1486 Jeudi 2 février 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

L'ASO Chlef seule aux commandes



Lire notre supplément sports 11, 12, 13 et 14

CLÔTURE AUJOURD'HUI DE LA SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT

LA FIN D'UNE MANDATURE

Lire en page 3



SURVEILLANCE DES LÉGISLATIVES



L'UE prépare le terrain pour ses observateurs

page 4

DES UNIVERSITAIRES S'EXPRIMENT SUR
LES PROCHAINES ÉCHÉANCES :

«La mouvance islamiste ne sera pas majoritaire»

page 4



08

personnes ont trouvé la mort et 20 autres ont été blessées dans divers accidents, notamment de la route, lors de la journée du lundi, ont indiqué, mardi, les services de la Protection civile dans un communiqué.

6

kilogrammes de chanvre indien (cannabis) ont été saisis, la semaine dernière, par les services de Sûreté de la wilaya de Constantine, a indiqué mardi le responsable de la cellule de communication de ce corps constitué.

22

projets d'investissement ont été avertis depuis 2011 dans plusieurs communes de la wilaya de Tissemsilt, a indiqué le directeur de l'industrie et de la petite et moyenne entreprise et de promotion de l'investissement.

Levée du gel des investissements à Hassi Messaoud



Le Centre national du registre de commerce (CNRC) a annoncé, mardi, la levée du gel des immatriculations au registre du commerce pour la zone de Hassi Messaoud et ce, au niveau de l'antenne locale du CNRC de la wilaya

de Ouargla. Cette annonce intervient suite à la publication au Journal officiel N° 68 du décret n°11-441 du 14 décembre 2011 modifiant et complétant le décret exécutif n° 05-127 du 24 avril 2005 déclarant Hassi Messaoud comme zone à risques majeurs, précise un communiqué du CNRC. Selon ce décret, le wali de Ouargla donne son autorisation concernant "les activités et les investissements à caractère industriel, commercial, touristique, agricole comme il pourrait permettre l'octroi de permis de construire ou de concessions qui n'est pas lié directement à l'industrie des hydrocarbures". Le wali peut également, sous réserve du respect des distances par rapport aux

installations d'hydrocarbures, autoriser "la construction d'établissements scolaires et de formation professionnelle, d'établissements de santé, d'infrastructures pour l'administration locale ainsi que de programmes de logements publics". Il peut aussi permettre "la réfection et l'extension des réseaux routiers de la localité, des réseaux d'alimentation en eau potable, en électricité et gaz ainsi que des réseaux d'assainissement". Ces autorisations peuvent être accordées après avis d'un comité de suivi, présidé par le wali, qui veille à préserver la sécurité des installations de l'industrie et les gisements d'hydrocarbures à l'intérieur de la zone de Hassi Messaoud.

La marche arrière du TGV



Un TGV fait marche arrière après avoir oublié de s'arrêter en gare de Belfort-Montbéliard, dans l'est de la France. Le 28 janvier dernier, à Belfort-Montbéliard, dans l'est de la France, les voyageurs attendant le train n'ont pas compris grand-chose à ce qui leur arrivait. En effet, le TGV annoncé à 06h07, en provenance de Strasbourg, ne s'est pas arrêté.

Parmi les voyageurs ébahis se trouvait le maire de Montbéliard, Bernard Lachambre, qui a expliqué que "des voyageurs sont allés questionner le personnel qui a répondu : il y en a pour 10 à 15 minutes pour qu'il revienne en marche arrière". Effectivement, le TGV a fait marche arrière : un exploit technique et un soulagement pour les passagers. Mais pour la SNCF, ça n'a pas été un moment très glorieux puisque pas une annonce n'a été faite dans la gare pour avertir les personnes ni donner aucune information. C'est donc le bouche-à-oreille qui a fonctionné, comme l'explique l'Est Républicain.

La vieille, le train dans lequel se trouvait Jean-Pierre Chevènement avait percuté un renard. L'homme politique avait d'ailleurs déclaré qu'il s'excusait pour "cette atteinte à la biodiversité" en arrivant à Belfort.

Un éléphant porte une lentille de contact !



Win Thida, un éléphant du zoo d'Amsterdam, est depuis le 25 janvier dernier le premier de ses congénères à porter une lentille de contact. Les lentilles de contact ne sont plus réservées qu'aux humains. De nombreux animaux atteints de maladies oculaires en bénéficient. Mais le 25

janvier dernier, c'est un animal peu commun qui, à la suite d'une blessure à l'œil, s'est vu poser une lentille. Win Thida, un éléphant asiatique de 44 ans qui appartient au zoo Artis d'Amsterdam, s'était blessé à l'œil gauche avec une branche. L'œil pleurait en permanence et il a donc fallu le soigner rapidement. Les vétérinaires ont eu besoin d'une heure pour poser la lentille afin de pouvoir soigner la cornée de l'animal. La lentille provient d'une entreprise allemande Skin & Vision Technologies qui a développé son activité en 2008, selon FranceTV Info. Grâce à ses lentilles intraoculaires sur mesures, n'importe quel animal peut en porter. Pas peu fier, le zoo Artis a annoncé, dans un communiqué, que "Win Thida est le premier pachyderme en Europe à porter une lentille de contact".

Le nécessaire répertoire des médicaments génériques

Le vice-président du Syndicat national des pharmaciens d'officine, M. Abdelatif Zemouchi, a appelé, mardi à Alger, les pouvoirs publics à "s'engager" à établir un répertoire des médicaments génériques commercialisés en Algérie. M. Zemouchi a souligné dans une intervention lors du 5e Salon international de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques en Algérie (SIPHAL 2012), placé sous le thème "débat autour des médicaments génériques", la nécessité d'établir un bulletin officiel des équivalences entre molécules princeps et génériques soulignant l'importance, pour le pharmacien, de toutes ces mesures qui lui permettent d'être un prescripteur. Selon lui, en l'absence d'un répertoire



des médicaments génériques, le pharmacien "n'est pas protégé" du point de vue juridique en cas d'effets secondaires provoqués par le médicament

non prescrit par le médecin. Il a, à ce propos, revendiqué l'officialisation du droit de prescription dans le code pénal. L'intervenant a indiqué que malgré le contrôle "rigoureux" des médicaments par le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) et le Centre national de pharmacovigilance, la certification de la bioéquivalence n'est toujours pas généralisée à tous les médicaments".

M. Zemouchi a formulé dans ce contexte des propositions concernant le rôle de l'Etat pour rassurer les citoyens quant à l'efficacité de l'équivalence des médicaments génériques aux princeps et diminuer les prix des médicaments génériques à hauteur de 30% par rapport aux princeps.

Des députés algériens à la réunion de l'OCII



La délégation parlementaire algérienne a participé activement aux travaux des réunions de l'Union des Parlements des pays membres de

l'Organisation de la coopération islamique (OCI) qui ont pris fin mardi à Balimbang (Indonésie), indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale. Conduite par M. Daadoua El Ayachi, président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), la délégation parlementaire algérienne a participé "activement aux travaux des réunions de l'Union des parlements des pays membres de l'OCI, des commissions spécialisées, du comité exécutif, de la 14ème session, du comité général et ceux de la 7e session de la conférence", a ajouté le communiqué de l'Assemblée. La délégation parlementaire algérienne a, en outre, contribué à l'enrichissement et l'exa-

men du principal thème de la conférence relatif "à la nécessité de renforcer l'Union des assemblées des pays membres de l'OCI en vue de promouvoir la démocratie, la prospérité commune, la justice et la paix dans le monde" conformément aux principes et valeurs ancrés auxquels s'attache l'Algérie, précise la même source.

La délégation parlementaire algérienne a rempli "un rôle éminent dans l'annulation de la décision 21 relative aux peuples du Moyen-Orient et de l'Afrique, présentée à la commission des affaires politiques et économiques et appelant à imposer aux peuples de ces deux régions une tutelle, sous prétexte d'un changement démocratique".

Belaïd Abdelaziz :

«La participation du Front El-Moustakbal aux prochaines législatives n'a pas été encore tranchée. Après la tenue du congrès constitutif, dont les travaux se dérouleront du 9 au 11 février prochain, un dialogue sera ouvert avec la participation des représentants de 48 wilayas pour trancher la question de la participation du parti aux législatives(...). Si le parti décide de prendre part aux législatives, il est prêt à mettre en place ses listes électorales à travers l'ensemble des wilayas du pays y compris la liste relative à la communauté nationale à l'étranger. L'Objectif du parti est d'édifier une formation politique sur des bases solides.»

D
i
x
i
t

CLÔTURE AUJOURD'HUI DE LA SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT

La fin d'une mandature

La session d'automne du Parlement s'achèvera aujourd'hui, avec en prime un bilan pour le moins déplorable. Des résultats bien en-deçà des espérances qui font que les deux chambres du Parlement sont devenues des caisses de résonance.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Hormis l'enregistrement des différents textes de lois proposés par le gouvernement, l'Assemblée populaire nationale (APN) n'a servi en rien sa vocation censée légiférer et formuler des propositions de lois. Un bilan donc très contesté à mettre aux oubliettes. Même les députés qui y siègent ne manquent pas d'asséner les critiques les plus virulentes à l'adresse de leurs collègues de la chambre basse du Parlement. Il en est ainsi particulièrement des parlementaires du Rassemblement national démocratique et de ceux du Parti des travailleurs. A vrai dire, la composante actuelle de l'APN dont le mandat est arrivé à échéance, la prochaine session de printemps ne sera ouverte que pour la forme, n'a été d'aucun apport en rechantant à assumer son rôle de contre-pouvoir. Les lois édictées par le pouvoir exécutif sont passées telles quelles sans aucun changement. Une situation rendue possible grâce à l'attitude de la majorité des députés qui se sont réunis autour de l'Alliance présidentielle. Le Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND) et le Mouvement de la société pour la paix (MSP) ont plombé toute initiative à l'Assemblée en empêchant d'apporter des amendements de fond aux textes de lois proposés par le gouvernement. Pour preuve, la session qui vient de s'achever a été édifiante dans ce sens. Les projets de loi promulgués dans le cadre des réformes poli-



La session d'automne s'achève sur un air de déjà-vu.

tiques initiées par le président de la République n'ont connu aucun changement, en dépit des débats houleux qu'ils ont suscités. Les députés, censés enrichir, amender et élaborer des propositions de lois ont transformé malheureusement la chambre basse du Parlement en une caisse d'enregistrement, faisant du pouvoir législatif un instrument entre les mains de l'Exécutif. Cet assujettissement a discrédité davantage l'APN et les députés aux yeux des citoyens algériens qui n'y accordent d'ailleurs aucun intérêt. Un désintérêt affiché à l'occasion des dernières élections législatives de 2007, où le taux d'abstention a frôlé les 70%. C'est toutes les appréhensions justement des autorités et des formations politiques en lice

pour les prochaines échéances de mai prochain.

Le satisfecit du gouvernement

La session d'automne du Parlement est "la plus riche des sessions de la sixième législature de par le nombre, la sensibilité et l'importance des lois adoptées", a estimé de son côté, le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Mahmoud Khedri. Invité de la

chaîne I de la Radio nationale, hier, Khedri a souligné que la session d'automne a été marquée par "l'adoption d'une série de lois sur les réformes et de projets de lois appelés à encadrer l'action politique dans le pays à l'avenir, et ce en application du discours à la Nation du président de la République le 15 avril dernier". Dressant le bilan de l'action parlementaire lors de la session d'automne, le ministre a révélé que les deux chambres du Parlement ont examiné 9 lois organiques et 62 lois dont 17 ont été adoptées. A une question sur le fait que les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) n'aient proposé aucun projet de loi lors de cette législature, Khedri a précisé que "les parlementaires ne disposent pas des moyens qui leur permettent de proposer des projets de lois, contrairement à ceux d'autres pays qui sont aidés par des assistants dans l'élaboration des projets de lois". "Certains députés ont formulé des propositions de projets de lois qui n'ont pas été soumises à l'Assemblée pour examen, car déjà formulées par le gouvernement, selon le bureau", a-t-il encore indiqué. Le pouvoir législatif a pour principales missions la "législation" et le "contrôle", a-t-il précisé, indiquant que "la promulgation des lois ne se fait pas impérativement lors de chaque session mais uniquement en cas de nécessité". Dans ce sens, Khedri a souligné que "l'actuelle APN poursuivra ses missions lors de la prochaine session de printemps qui débutera le 2 mars prochain jusqu'à l'élection d'une nouvelle assemblée".

M. C.

A TRAVERS UN AMENDEMENT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'APN Pallier l'absentéisme des députés aux séances plénières

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Mahmoud Khedri, a souligné, hier, que le problème de l'absentéisme des députés aux séances plénières sera pallié par l'amendement du règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale (APN). M. Khedri qui était l'invité de la chaîne I de la Radio nationale, a indiqué que les "responsables du Parlement introduiront des amendements sur le règlement intérieur de l'APN lors de la 7e législature" pour remédier au problème d'absentéisme des députés qu'il qualifie d' "inacceptable".

A une question sur le "manque de communication entre les députés et le peuple", il a souligné qu'il s'agit là d'un fait relatif à ne pas généraliser à tous les parlementaires, estimant que le député n'est qu'un médiateur entre le peuple et les responsables.

Il a indiqué que "la programmation d'un nombre limité de questions aux séances plénières consacrées aux questions orales est liée à la couverture médiatique de la Télévision nationale", précisant que cette dernière en assurait la couverture de 10h à 13h tous les jeudis en vertu d'une convention signée entre l'entreprise et le Parlement.

Il a précisé qu'il "n'y a aucun inconvénient à tenir les séances consacrées aux questions orales tout au long de la semaine si les députés acceptent leur déroulement sans la couverture de la TV". Le ministre des

Relations avec le Parlement a estimé que le nombre de questions posées lors de la session d'automne qui sera clôturée jeudi étaient "suffisantes", précisant qu'il y a eu 650 questions et 515 réponses soit 81% pour 54 séances de l'APN et 403 questions et 355 réponses soit 94 % au Conseil de la nation.

Sur un autre registre, M. Khedri a affirmé avoir affirmé que la présence de la femme "sera remarquablement renforcée" au sein de l'APN après les prochaines élections à la faveur de la loi organique relative à l'élargissement de la participation de la femme dans les assemblées élues ce qui lui garantira un taux appréciable sur les listes des partis politiques.

Il a d'autre part, souhaité "une forte participation du peuple aux prochaines échéances dans un climat empreint de calme", soulignant que le taux de participation aux élections "doit conférer une légitimité au Parlement". «Seul le peuple est capable de conférer la légitimité nécessaire au Parlement», a-t-il fait remarquer avant de saluer la création prochaine de nouveaux partis politiques. Concernant les appréhensions de certains partis à l'égard de "l'usage de fonds de l'Etat par certains ministres candidats aux prochaines législatives à des fins de campagne électorale", il a précisé que de tels agissements sont prohibés et considérés comme un "crime condamnable". "L'Etat est conscient de ce fait et oeuvre à mettre fin à de tels dépassements à travers les organes de contrôle", a-t-il ajouté.

L. B.

SOUS LA PLUME

Adieu veaux, vaches et moutons

PAR SORAYA HAKIM

C'est aujourd'hui que les députés clôturent la session d'automne des deux chambres du Parlement après avoir épuisé leur agenda. Ils auront eu à voter plusieurs lois notamment celle des finances pour 2012 mais surtout les lois organiques extirpées des entrailles des réformes politiques du président de la République qui auront pour certains fait grincer des dents tout au plus en tentant d'y apporter des amendements qui n'ont pas été retenus pour la plupart, pour ensuite rentrer dans les rangs en levant la main comme le veut la coutume pour les approuver de toute façon à l'unanimité, Alliance oblige ! Certes dans les derniers moments de la législature, le MSP aura été le vilain petit canard de l'Alliance présidentielle. Mais pour le citoyen lambda, le Parlement n'est qu'une caisse de résonance sans plus. Il ne lui reconnaît aucune légitimité, ce qui a fait dire à certains partis que l'Assemblée nationale devait être dissoute, un appel resté sans écho. Le député, cet alibi démocratique, quand bien même il lui arrive de pester dans l'indifférence quasi générale de ses pairs qui

ont plus les yeux rivés sur les prochaines élections législatives, baisse les bras devant la mise aux oubliettes des propositions de lois, se ressaisit aussitôt et se fonde dans le moule des us et coutumes de l'hémicycle en espérant faire partie du prochain contingent parlementaire. En attendant, c'est avec un gros pincement au cœur qu'ils vont devoir abandonner tous leurs privilèges. Adieu veaux,

vaches, moutons. A commencer par un salaire à faire chavirer les têtes, la restauration et l'hébergement à l'œil, les crédits bonifiés, les billets d'avion. L'APN coûte la bagatelle de 450 milliards par an selon un

avocat. Pauvre contribuable ! Cependant, les députés s'en iront avec le sentiment du devoir accompli et pour les remercier, l'Etat leur octroie un énième privilège, celui d'encaisser dix mensualités d'avance qui représentent la coquette somme de trois millions de dinars pour les loyaux services. Au lendemain de la cessation de service, une autre mission sérieuse attend le gouvernement : la convocation du corps électoral. Le décor est déjà planté.

S. H.

SURVEILLANCE DES LÉGISLATIVES

L'UE prépare le terrain pour ses observateurs

Une délégation européenne est à Alger. Sa mission consiste en la préparation du terrain pour la venue des observateurs de l'Union européenne (UE) pour superviser et contrôler les élections législatives du mois de mai prochain et ce, suite à l'invitation officielle du gouvernement algérien. Ce dernier, rappelons-le, a adressé des invitations à plusieurs organisations internationales.

PAR KAMAL HAMED

Les élections législatives se profilent de plus en plus à l'horizon tant il ne reste plus que trois mois à cet important rendez-vous politique. On comprend dès lors pourquoi les préparatifs tendent à aller s'accéléralant. Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a annoncé avant-hier que cette délégation du service européen d'action externe, composée de fonctionnaires et d'experts aura des discussions avec des représentants de plusieurs ministères.

Durant ce séjour d'une semaine, cette délégation aura aussi, certainement, des discussions avec des partis politiques et des représentants de la société civile puisque, comme l'a précisé avant-hier le chef de la diplomatie algérienne dans une déclaration en marge de la rencontre avec le vice-ministre parlementaire au ministère des Affaires étrangères japonais M. Ryuji Yamane, «elle est libre de contacter d'autres parties si elle le juge opportun». Selon Mme Laura Baeza, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, Cette délégation aura «des discussions avec l'administration algérienne sur les conditions dans lesquelles les observateurs doivent travailler». Cette mission de précurseurs élaborera un rapport préalable à la signature d'un mémorandum d'entente consignnant les conditions dans lesquelles évolueront les missions d'observation. Ce



Tout est mis en place pour des élections transparentes.

mémorandum devrait, en effet, déterminer les conditions dans lesquelles les observateurs de cette organisation régionale devront effectuer leur mission. Il sera ainsi question entre les deux parties de discuter les procédures de surveillance et de contrôle du scrutin et éventuellement le nombre d'observateurs que compte dépêcher l'UE en Algérie.

L'Algérie avait invité officiellement plusieurs organisations internationales, à savoir l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA), L'Organisation des Nations unies (ONU), l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et la Ligue arabe, à venir superviser les élections législatives qui auront lieu dans quelques mois. La venue d'observateurs de l'UE, qui constituerait une première puisque cette organisation n'a jamais été invitée par

Alger, est à même de donner plus de crédibilité à ce scrutin. En tout cas, c'est là l'expression de la volonté du président de la République, Abdelaziz Boutefflika, qui avait, rappelons-le, donné instruction pour que ces observateurs puissent «travailler en toute liberté et se déplacer avec les effectifs qu'ils peuvent déployer sans contrainte aucune». S'agissant justement du nombre des observateurs, les autorités algériennes ont indiqué que cela dépend du bon vouloir de ces organisations.

Il est à dire que la présence des observateurs étrangers pour superviser et contrôler le scrutin législatif est appréciée différemment par les partis politiques algériens. Certaines formations politiques refusent catégoriquement cette présence. Le Parti des travailleurs (PT) en fait partie car considérant que c'est une forme d'ingérence

étrangère. Le FNA se montre lui aussi sceptique quant à l'efficacité et l'utilité de cette présence. «Le rôle des observateurs est juste pour la forme car cette présence ne donnera aucune garantie quant à la transparence des élections tant il est extrêmement difficile de pouvoir surveiller les 400 000 bureaux», dira le président du FNA. Moussa Touati, contacté hier, soutient que «ces observateurs viennent juste pour les vacances», ajoutant «qu'il faut donner le pouvoir de contrôle au peuple». Une position que ne partage pas le RCD. Ce dernier parti a en effet toujours plaidé avec insistance pour la présence en masse d'observateurs étrangers car, pour lui, c'est le seul gage pouvant attester de la transparence des élections.

K. H.

DES UNIVERSITAIRES S'EXPRIMENT SUR LES PROCHAINES ÉCHÉANCES :

«La mouvance islamiste ne sera pas majoritaire»

PAR INES AMROUDE

Les partis islamistes qui veulent participer aux prochaines législatives avec une liste unifiée ne peuvent «en aucun cas» obtenir la majorité des suffrages, car le peuple algérien qui a une «expérience douloureuse» avec cette mouvance rejette toute nouvelle tentative «d'instrumentaliser la religion à des fins politiques», selon des universitaires. Désormais plus conscient de «ce que dissimulent les slogans mensongers», l'électeur algérien, de par son expérience passée, «ne tombera plus dans le même piège», précisent-ils. La mouvance islamiste «n'est plus en mesure d'obtenir la majorité lors des législatives», vu le «rôle prépondérant» que joue l'élément féminin dans le jeu politique en Algérie, ce qui réduit les chances des partis islamistes lors de la prochaine échéance, a affirmé M. Mohand Berkouk de l'Université d'Alger, dans une déclaration à l'APS. «Les partis

islamistes ne peuvent aspirer à plus de 25 % des suffrages, en raison de «la scission» de cette mouvance en «petites formations divergentes» d'une part et de «l'ancrage des partis à caractère nationaliste dans le milieu populaire», ce qui offre à l'électeur davantage d'options politiques, a-t-il ajouté.

On ne peut utiliser la religion musulmane pour assouvir «des desseins politiques», car il s'agit là de l'un des principaux fondements de l'identité nationale des Algériens, ce qui explique «le rejet par le citoyen de toute tentative d'instrumentalisation de la religion», a-t-il souligné. Les valeurs religieuses du citoyen algérien «ne s'accordent pas avec les visions islamistes», notamment en terme de lectures politiques, selon l'universitaire. Le Pr Berkouk s'est dit favorable à une alliance de partis pour arrêter un calendrier politique dans le cadre du respect des règles constitutionnelles et juridiques qui régissent la vie publique et préservent l'identité

nationale, soulignant, toutefois, la nécessité de «protéger les institutions religieuses et intellectuelles et leurs symboles scientifiques», car la politique n'est, selon lui, qu'«un jeu d'intérêts». Les partis politiques «sont encore fragiles» en terme de pratique démocratique et d'acceptation de l'alternance au pouvoir, et peinent à parvenir à un terrain d'entente en cas de crise, a-t-il relevé. Cette fragilité est due, selon lui, aux «conflits de leadership et aux divisions» enregistrés au sein même des partis islamistes. Une thèse soutenue par le Pr Abdelaali Rezzagui (universitaire) qui estime que les partis islamistes en Algérie sont «de petits partis et manquent d'influence sur la scène politique», notamment avec «les 4 millions de nouveaux électeurs attendus lors des prochaines législatives». Il a souligné que l'enjeu aujourd'hui est de gagner cet électoral. Concernant l'éventuelle participation des islamistes avec une liste unifiée aux législatives, le Pr Rezzagui estime

qu'une telle initiative «ne peut réussir en Algérie. Tout un chacun sait que l'appui de cette thèse n'est autre qu'un moyen pour atteindre un objectif précis». Pour le Pr Djamel Laïfa (universitaire), «cette initiative n'est qu'une simple supposition. La mouvance islamiste ne peut remporter la majorité» lors des prochaines élections, «vu l'enracinement du courant national qui a également une dimension islamique» au sein de la société.

Les partis islamistes accordent plus d'importance à leurs fondateurs qu'aux programmes qui doivent répondre aux aspirations des citoyens, ajoute M. Laïfa. Pour sa part, Mourad Chehmat (université de Skikda) écarte l'éventualité pour ce courant de convaincre «la majorité de l'électorat», indiquant que les promoteurs de cette mouvance aspirent à convaincre autrui que «les islamistes avanceront jusqu'à atteindre les centres du pouvoir», à l'instar de ce qui ce qui s'est produit dans la région arabe.

I. A.

POUR RELANCER RENAULT ET LA SUITE...

Raffarin depuis hier à Alger

L'envoyé personnel du président français et ancien Premier ministre, Jean Pierre Raffarin, est en visite depuis hier à Alger. La visite de Raffarin s'inscrit dans le cadre de la relance du partenariat économique entre les deux pays.

PAR LARBI GRAÏNE

Dans un entretien au site TSA, Raffarin a expliqué que les questions qui seront abordées s'articuleront autour de «trois principaux dossiers». Il s'agit de ceux de Renault, Lafarge et Total. «Nous évoquerons, a-t-il ajouté, également des dossiers plus ponctuels sur lesquels des difficultés d'ordre administratif sont apparues au cours des derniers mois». Les autres sujets qui seront abordés ont trait à «des thématiques plus générales, comme l'approche par filières, le développement de l'esprit d'entreprise, notamment chez les jeunes et la formation professionnelle», a-t-il ajouté. Pour



Jean-Pierre Raffarin.

Raffarin sa venue à Alger est «un point d'étape important avec les autorités algériennes pour, à la fois, prendre acte des avancées et examiner les efforts restant à entreprendre pour les régler définitivement». En outre, Raffarin devra s'entretenir avec des responsables algériens, notamment avec le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'in-

vestissement, Mohamed Benmeradi. S'il est vrai que le partenariat algéro-français peut aujourd'hui brandir un trophée, celui du métro d'Alger, chose du reste que l'hôte de l'Algérie, n'a pas manqué de faire, les Français espèrent donc plus de compréhension et de flexibilité de la part des Algériens. Renault connaîtrait des blocages, comme il se susurre ça et là ? L'officiel français réfute : «Il n'y a pas lieu de parler de blocage sur un dossier de cette ampleur». Selon lui le projet a «besoin de temps pour aboutir » et de préciser «ces discussions avancent sur un rythme tout à fait satisfaisant ». En outre, Raffarin a indiqué que l'entreprise Saint-Gobain et la compagnie d'assurances Axa, (pour ses filiales "dommages" et "assurance des personnes" sont depuis octobre dernier opérationnelles en Algérie, après qu'elles eurent obtenu l'agrément respectivement de la part du Conseil national d'investissement et du ministère des Finances. L'envoyé spécial de Sarkozy a annoncé en outre la tenue au courant de 2012 par Ubifrance de 25 rencontres d'entreprises «dans une approche plus ciblée par secteurs». 250 nouvelles PME/PMI françaises a-t-il précisé vont durant l'année «explorer de nouveaux partenariats avec des entreprises algériennes». Renault, Lafarge (cimenterie) et Total (construction d'un vapocraqueur d'éthane) dessinent à l'horizon un partenariat plus que promet-

teur. La mise en place d'une usine Renault de fabrication devant produire 150 000 véhicules de tourisme/an est à même d'impulser une dynamique d'implantation d'une industrie automobile en Algérie. A noter qu'un groupe d'experts de Renault s'est rendu mardi à Jijel, sur le site où est prévue la construction de l'usine destinée au montage automobile. Accompagnée de cadres du ministère algérien de l'Industrie, la délégation française, a visité le site de Bellara devant recevoir des projets d'investissement dans le domaine industriel. Mohamed Benmeradi avait déclaré en octobre que le partenariat avec Renault ne sort pas du cadre de la législation algérienne, qui prévoit un partenariat de 51-49%.
L. G.

SELON M. BENMERADI : "L'Algérie pour un partenariat économique basé sur l'investissement productif"

L'Algérie veut construire avec ses partenaires étrangers, comme la France, "des relations économiques basées sur l'investissement productif", a indiqué mercredi à Alger le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi. «L'Algérie veut que ses relations commerciales et économiques avec ses partenaires, comme la France, ne soient plus des relations basées essentiellement sur les importations et les exportations mais aussi sur l'investissement productif sur son sol», a-t-il déclaré quelques heures avant l'arrivée à Alger de l'envoyé personnel du président français, Jean Pierre Raffarin, dans le cadre d'une visite de travail. M. Benmeradi a souligné que le mécanisme de coopération mis en place par les gouvernements algérien et français, depuis un peu plus de deux ans, visait justement à orienter les relations économiques vers l'investissement productif en Algérie. «C'est un mécanisme qui vise à booster la coopération économique entre les deux pays et de développer le niveau de leurs relations commerciales qui ne doivent plus se baser uniquement sur les importations et les exportations mais aussi sur l'investissement productif commun en Algérie», a-t-il ajouté.

R. N.

CONSTRUCTION DE VÉHICULES EN ALGÉRIE

Les Qataris s'intéressent au projet avec Volkswagen

Le projet de construction de véhicules en Algérie, en partenariat avec le constructeur allemand Volkswagen, est en train d'avancer et suscite l'intérêt d'un fonds d'investissement qatari, a annoncé hier le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi. «C'est un projet qui est en train d'avancer et commence à avoir ses contours », a expliqué M. Benmeradi à l'APS. « Nous avons longuement discuté avec les responsables de Volkswagen et nous

leur avons remis des documents comportant la vision de l'Algérie sur le projet », a-t-il ajouté. Selon lui, un fonds d'investissement qatari, déjà actionnaire dans le capital de Volkswagen, « pourrait prendre part à ce projet de construction de voitures en Algérie ». Comme c'est le cas pour les négociations avec le constructeur automobile français Renault, l'Algérie a souligné aux responsables allemands l'importance qu'elle accorde à l'intégration des sous-traitants nationaux dans tout projet de

partenariat. M. Benmeradi a précisé, dans ce sens, que les taux d'intégration de la sous-traitance nationale dans les projets de partenariat seront « très faibles » au démarrage des projets, « mais vont augmenter avec le temps ». « Nous avons déjà localisé quelques sous-traitants algériens, spécialisés dans la fabrication de vitres et de câbles automobiles, afin de les accompagner à se mettre à niveau et pouvoir ainsi participer aux projets de partenariat dans la filière automobile », a-t-il encore ajouté.

APS

IL SE TIENDRA EN MAI PROCHAIN À ORAN

Second Forum de l'énergie durable Asie-arabe

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La ville d'Oran s'apprête à accueillir les 15 et 16 mai prochains la seconde édition du Forum de l'énergie durable Asie-arabe (2AASEF). Cet événement d'envergure internationale verra la participation de plusieurs pays. Pour l'heure, vingt pays ont confirmé leur participation à cette rencontre internationale, a indiqué le président de 2AASEF, Amine Boudghène Stambouli, dans un communiqué. Une douzaine de pays arabes et d'autres du continent asiatique ont réaffirmé leur intérêt pour le prochain forum, a-t-il déclaré. Ce forum dédié au développement de l'énergie, la protection de l'environnement et la coopération régionale pour le développement durable, a été initié par l'Université de Science et Technologie

"Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO). Dans le programme du forum est annoncé la tenue du 4e atelier international portant sur le «surgénérateur solaire saharien» (Sahara Solar Breeder), qui est un projet algéro-japonais pour le développement des technologies solaires photovoltaïques. M. Stambouli, professeur à la Faculté de génie électrique USTO, est le responsable scientifique (côté algérien) d'un projet lancé en janvier 2011 en partenariat avec un consortium de six universités et deux agences japonaises (JICA et JST). Un appel à communications a été lancé pour attirer davantage de communicants et de participants à cette deuxième édition du Forum. Cet appel a suscité l'intérêt d'une douzaine d'experts japonais et algériens en plus de chercheurs de différentes univer-

sités. La participation du Japon sera marquée par la présence de représentants spécialisés dans le développement du silicium du sable et des technologies de dessalement, a-t-on ajouté. L'industrie algérienne solaire sera représentée par les grandes entreprises, dont les groupes Sonatrach et Sonelgaz, avec notamment des organismes spécialisés à l'instar du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), de l'Unité de développement des technologies solaires (UDT) et de l'Unité de développement des équipements solaires (UDES). S'agissant de l'atelier sur "le surgénérateur solaire saharien" (SSB), il se tiendra à l'université de Saïda. Il est expliqué dans le communiqué que c'est une plateforme de la ferme solaire expéri-

mentale qui devrait permettre, en 2015, le flux d'énergie solaire du Sud vers les régions du Nord du pays en vue d'alimenter le dessalement d'eau de mer. Pour atteindre cet objectif, l'USTO prévoit de créer un centre de recherche sur les technologies solaires, tandis que le Centre de recherche sur le solaire d'Adrar développera une plateforme technologique pour la construction de cellules photovoltaïques et l'utilisation de son énergie, indique-t-on. Pour rappel la première édition du Forum eu lieu à Nagoya, au Japon, du 23 au 25 août 2011 dernier, et a vu la participation de 120 personnes venues de 10 pays, avec des groupes de recherche de Chubu, de l'Université de Tokyo et l'Institut de technologie de Tokyo.

M. B.

FINANCEMENT DES PME

50.000 nouvelles actions en 2012

Le FSIE, un fonds d'investissement des travailleurs finançant notamment la PME, compte émettre en 2012 quelque 50.000 nouvelles actions pour renflouer ses caisses, a indiqué à l'APS le Directeur général de cette société financière, M. Mohamed Sennoun.

PAR RYAD EL HADI

"Pour l'année 2012, le FSIE (Fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi) vise à atteindre 2.000 à 3.000 nouveaux souscripteurs réguliers et compte vendre à cet effet quelque 50.000 nouvelles actions d'une valeur de 10 millions de dinars", a-t-il précisé.

Opérationnel depuis 2008, le FSIE est une institution financière qui fit appel à l'épargne publique à travers la vente d'actions incessibles à une valeur nominale de 200 DA, à toute personne physique dont la résidence fiscale est en Algérie.

Mais jusqu'ici, ses principaux souscripteurs sont essentiellement des travailleurs d'entreprises publiques que le fonds compte élargir aux entreprises privées ainsi qu'au grand public.

Pour atteindre ses objectifs, le fonds envisage d'installer un système de souscription grâce à des accords qu'il compte conclure avec plusieurs entreprises pour permettre à leurs travailleurs l'achat des actions selon le mode de "la retenue sur le salaire". "Outre la consolidation et le suivi des opérations existantes, l'objectif du FSIE pour l'année 2012 est de conquérir aussi des entreprises privées, même de taille moyenne", a-t-il déclaré. Le Fonds a eu déjà l'accord de principe du groupe pharmaceutique SAIDAL pour inciter les travailleurs de cette entreprise à souscrire des actions de cette société financière.

"Nous avons obtenu du président du groupe SAIDAL son accord de principe pour créer un système de souscription au sein de l'entreprise qui va permettre aux travailleurs l'achat des actions sur place sans avoir à se déplacer au fonds", a ajouté M. Sennoun, indiquant que le même système est en cours d'installation au sein



de la Banque nationale d'Algérie (BNA).

En 2010, le FSIE avait déjà conclu trois accords de ce genre avec la Banque de l'Agriculture et de développement rural (BADR) et l'Agence nationale pour la distribution et la transformation de l'or et des métaux précieux (AGENOR) et l'entreprise sidérurgique ArcelorMittal Algérie. L'accord conclu avec cette dernière n'est pas encore mis en œuvre, selon le DG du fonds.

Le FSIE innove

Pour développer la collecte des fonds auprès du grand public, le FSIE compte ouvrir avant la fin 2012 des guichets de souscriptions bancaires et postales.

A fin 2011, le nombre d'actionnaires du fonds a atteint plus de 4.618, dont la majorité sont des travailleurs de la BADR et d'AGENOR, possédant plus de 30.000 actions d'une valeur de 6 millions de dinars. Le grand public, constitué de fonctions libérales ainsi que des sans emplois, représente seulement quelques centaines de souscripteurs. M. Sennoun explique à ce propos que le processus de l'adhésion à ce fonds, créé en 2004 et installé en 2008, est "lent" en raison de la nouveauté du produit, qui reste "peu connu" par le citoyen

algérien. Il impute aussi cette "lente adhésion" au retard accusé dans le lancement de ce fonds d'investissement qui n'a obtenu le visa de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) qu'en janvier 2009.

S'y ajoutent aussi les préparations concernant le recrutement de la ressource humaine nécessaire, ainsi que la mise en place d'un système informatique pour gérer les opérations de souscription, par ailleurs très complexes. D'autre part, l'épargne recueillie par le FSIE sera investie partiellement (50%

au maximum) dans des PME pour "promouvoir et sauvegarder l'emploi". Le lancement de cette opération est prévu pour les prochaines années dès que le fonds sera doté des ressources nécessaires. "Nous avons besoin de recueillir entre 400 et 500 millions de dinars au minimum pour commencer les opérations d'investissements. En attendant, les ressources seront consacrées à des opérations de placement offrant une meilleure sécurité, dont les valeurs du trésor", explique M. Sennoun.

Par ailleurs, le fonds envisage de s'ouvrir davantage au grand public à travers le réseau bancaire et postal. "Nous étudions avec les responsables des banques et d'Algérie poste la possibilité d'ouvrir des guichets de souscription destinés au grand public, à travers une opération pilote qui devrait commencer avant la fin 2012", a-t-il expliqué. Cette mission fait du FSIE un organisme financier en Algérie qui recourt à des ressources "entièrement" extra étatiques pour financer les investissements des PME algériennes. Dans sa stratégie à moyen terme, le FSIE compte ouvrir deux annexes à l'est et à l'ouest du pays.

R. E.

ALORS QUE WALL STREET
EST EN BAISSSE

Les principales bourses mondiales dans le vert

Les principales bourses mondiales ont fini en hausse mardi, portées par les résultats du sommet européen de Bruxelles où un nouveau pacte de stabilité budgétaire a été adopté afin d'enrayer la crise de la dette.

L'indice vedette Dax de la Bourse de Francfort a fini en hausse mardi de 0,22% à 6.548,91 points, après avoir été ralenti dans sa progression initiale par la publication de statistiques américaines décevantes.

Le CAC 40 a gagné 32,91 points à 3.298,55 points, dans un volume d'échanges de 2,7 milliards d'euros. Lundi, il avait lâché 1,60%. L'indice FTSE-100 des principales valeurs gagnant 10,52 points, soit 0,19% par rapport à la clôture de lundi, à 5.681,61 points.

Les bourses asiatiques, notamment la Bourse de Tokyo, ont terminé la séance de mardi quasi stables (+0,11%), dans un marché restant prudent face à la crise d'endettement européen et en pleine saison d'annonces des résultats financiers des entreprises nipponnes.

A la clôture, l'indice Nikkei 225 des valeurs vedettes a grignoté 9,46 points à 8.802,51 points.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a, de son côté, perdu 0,23%, s'effritant de 1,74 point à 755,27 points.

La Bourse de Hong Kong a également fini en hausse de 1,14% mardi, sur fond d'optimisme quant à un accord entre la Grèce et ses créanciers et après la publication d'indicateurs rassurants au Japon, deuxième économie d'Asie.

L'indice Hang Seng Index a gagné 230,08 points à 20.390,49 points dans un volume d'échanges de 73,12 milliards de dollars de Hong Kong (7,16 milliards d'euros).

La Bourse de Shanghai a, quant à elle, fini en légère hausse de 0,33% après avoir perdu 1,47% à la clôture la veille. L'indice composite —qui regroupe les actions de types A et B, libellées respectivement en yuans et en dollars— a gagné 7,57 points à 2.292,61 points, dans un volume d'échanges de 43,8 milliards de yuans (5,28 milliards d'euros). En revanche, Wall Street se repliait mardi après l'ouverture suite à des indicateurs décevants aux Etats-Unis mettant fin à l'optimisme des investisseurs qui avaient été encouragés par les résultats du sommet européen de Bruxelles : le Dow Jones perdait 0,36% et le Nasdaq 0,33%.

Vers 16h00 GMT, le Dow Jones Industrial Average reculait de 45,56 points, à 12.608,16 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, de 9,16 points, à 2.802,78 points.

L'indice élargi Standard & Poor's 500 cédait 0,29% (3,85 points) à 1.309,16 points.

R. E.

DÉLÉGATION D'EXPERTS DU GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENAULT

Visite «technique» à Jijel

Une délégation d'experts du groupe industriel français Renault s'est rendue à Jijel, mardi, dans le cadre d'une visite "technique" dans cette wilaya où est prévue la construction d'une usine de montage automobile, ont indiqué les services de la wilaya.

Cette délégation, qui comprend également M. Mokhtar Chehboub, chargé du projet de développement automobile au ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, et d'un représentant de la SGP Equipag (Société de gestion des participations Equipements Industriels et Agricoles), a notamment visité le site devant recevoir, dans la zone industrielle de Bellara, des projets d'investissement dans le domaine industriel.

Les hôtes de la wilaya se sont notamment intéressés aux aspects liés à la dispo-

nibilité des ressources hydriques, de l'énergie électrique et gazière, ainsi qu'à l'aménagement et à la viabilisation de cette zone qui s'étend sur une superficie de 532 hectares, selon la même source. Cette visite de travail "à caractère technique" s'inscrit dans le cadre de la préparation du projet de véhicules particuliers entre les pouvoirs publics et le groupe français Renault, a-t-on indiqué de même source, sans autre précision. Lors de son séjour, la délégation a également visité le port de Djendjen et assisté à une séance de travail avec les autorités de la wilaya. Des travaux de viabilisation de la zone industrielle de Bellara seront entamés, rappelle-t-on, par l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), avait récemment annoncé le wali, Ali Bedrici. Outre le constructeur automobile français Renault, des investisseurs du Qatar avaient

effectué, en juillet dernier, une visite du site de Bellara dans la perspective d'édifier un complexe sidérurgique pour un investissement de 3,2 milliards de dollars US. Il s'agit d'un groupe spécialisé dans les investissements dans le secteur des mines et des métaux, dont l'investissement sera engagé selon les nouvelles règles de partenariat, 51% pour l'Etat algérien et 49% pour Qatar Mining. Ce projet sidérurgique devrait être concrétisé en joint-venture avec la participation de plusieurs investisseurs.

Le projet portera sur des capacités de "réduction directe" pour la production d'éponges de fer (2,4 millions de tonnes), l'installation d'aciéries électriques de capacités adaptées (2,4 millions de tonnes) et de laminoirs (2,3 millions de tonnes) pour chacune des deux phases, rappelle-t-on.

R. E.

BOUIRA

427 emplois créés en 2011

Au moins 427 emplois ont été créés en 2011 dans la wilaya de Bouira à la faveur du programme "Blanche Algérie", selon la Direction de l'action sociale (DAS). Sur ce nombre d'emplois créés, plus de 140 l'ont été à la faveur des 20 chantiers portant sur le nettoyage et l'entretien des trottoirs et l'aménagement d'espaces verts, ouverts, grâce à ce programme, à travers les daïras de M'chedallah, Aïn Bessam, Sour El-Ghozlane, Lakhdaria et Bouira, a précisé le responsable du secteur, Mohamed Kacem. Une dotation supplémentaire de plus de 140 millions de dinars, mobilisée à la période considérée, a permis la création de 41 autres chantiers ayant généré 287 emplois au niveau de 21 communes parmi les plus reculées de la région, dont Mezdour, Maâla, Kerrouma, El-Mokrani et Ath Mansour, a ajouté le même responsable. A noter que la concrétisation des projets créés dans le cadre du programme "Blanche Algérie" est tributaire, selon M. Kacem, du recrutement de sept jeunes sans emploi pour chaque opération. M. Kacem a signalé, en outre, que chaque travailleur au niveau de ces chantiers perçoit un salaire mensuel de 18.000 DA, assorti d'une assurance maladie d'une durée d'une année. La concrétisation du projet "Blanche Algérie" permet à l'entreprise qui l'a réalisé d'acquérir l'expérience nécessaire pour obtenir des projets inscrits au titre du programme des travaux d'intérêt général.

LAGHOUAT

620.000 têtes de bétail vaccinées contre la brucellose

Un cheptel de plus de 620.000 têtes a été vacciné, l'an dernier, contre la brucellose dans la wilaya de Laghouat, dans le cadre d'une campagne de lutte contre les zoonoses, a-t-on appris auprès de l'inspection vétérinaire de la wilaya. L'opération, encadrée par 36 vétérinaires, a permis la vaccination de plus de 532.000 ovins, plus de 87.000 caprins, ainsi que plus de 2.100 bovins au niveau des communes de Tadjemout, Tadjerouna, Laghouat, Sebgueg, Sidi-Makhlouf et Aflou, a indiqué la responsable de l'inspection vétérinaire de Laghouat, Katia Abdeldjalil. Une autre opération de prévention contre la clavelée a permis la vaccination de près de 1,4 million de têtes d'ovins, a ajouté Mme Abdeldjalil qui a fait part de la poursuite, en 2012, de cette campagne de vaccination contre les zoonoses (brucellose, fièvre aphteuse, rage et clavelée). La même responsable a signalé que quelques cas suspects de fièvre catarrhale "langue bleue" ont été rapidement circonscrits dans les régions pastorales des communes de Sidi Makhlouf et El-Ghicha. La wilaya de Laghouat compte une richesse animale dominée par un cheptel ovin estimé à près de 1,5 million de têtes.

2.300 aides à l'habitat rural accordées

Près de 2.300 aides à l'habitat rural ont été attribuées l'an dernier dans la wilaya de Laghouat, ont indiqué les responsables de la Direction du logement et des équipements publics (Dlep) de la wilaya. Selon le Dlep, 1.120 logements ruraux de ce quota ont été réalisés et 1.179 autres sont en cours. Une tranche de 2.601 unités rurales devra être réceptionnée en 2012 et les chantiers de 9.296 autres de même type seront lancés, durant l'année 2012, parachevant l'ensemble des programmes accordés à la wilaya de Laghouat, a ajouté M. Mohamed Soudaki. L'attribution de ce programme d'aide à l'habitat s'effectue en fonction des besoins formulés par chaque commune, a signalé le même responsable en relevant une satisfaction en la matière par les 24 communes de Laghouat. La wilaya de Laghouat a bénéficié, dans le cadre du programme de développement quinquennal 2010-2014, de 10.200 aides à l'habitat rural, contre 6.600 inscrites dans le cadre du précédent quinquennal, selon la Dlep.

APS

TISSEMSILT, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Production des olives en baisse

Dans le cadre de la campagne de récolte de l'actuelle saison agricole, la production des olives s'est limitée à 12.280 quintaux dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

Réalisée sur une superficie de 1.535 hectares sur les 3.214 ha réservés à l'oléiculture, cette production enregistre une baisse par rapport à la saison précédente où plus de 16.000 quintaux ont été récoltés.

Cette régression de la production est due à la mauvaise préparation des champs d'olives exploités dans la wilaya suite au désintérêt des agriculteurs et le fait que des centaines d'hectares de terres cultivées en olives durant les deux dernières saisons ne sont pas encore productifs, a précisé à l'APS la Direction du secteur. Afin de développer la filière olive, la DSA a programmé au cours de ce quinquennat, la plantation de 15.000 ha d'oliviers à travers dix communes. Dans le cadre de l'opération de reboisement en cours, l'implantation de 3.000 hectares de ce type d'arbustes a été effectuée en collaboration avec la Conservation des forêts, notamment dans les zones montagneuses qui sont considérées comme adéquates à cette activité agri-



cole, a rappelé la même Direction à l'APS. Concernant le développement de la production de l'huile d'olive, qui reste loin des ambitions, il est prévu d'installer une huilerie au chef-lieu de wilaya dans le cadre de l'investissement, a indiqué la DSA.

La direction du secteur agricole de la wilaya a, par ailleurs, invité les jeunes agriculteurs désirant investir, à adhérer à la production de l'olive qui nécessite encore des efforts pour la concrétisation des objectifs tracés à l'horizon 2014, à savoir le programme de plantation de 15.000 hec-

tares. D'autre part et dans le but de réussir le programme de l'oléiculture, la Direction des services agricoles a élaboré, en collaboration avec différents acteurs dans le secteur, un programme de sensibilisation qui prévoit une série de rencontres ciblant les agriculteurs des zones montagneuses, et cela dans but d'expliquer et d'orienter sur les moyens et les mécanismes de soutien agricole et les facilités qu'offre l'Etat pour promouvoir la culture de l'olive.

B. M.

TIZI-OUZOU, OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

Attribution de 1.500 logements sociaux en 2012



L'année 2012 verra l'attribution de quelque 1.500 logements publics locatifs réalisés à travers les différentes localités de la wilaya de Tizi-Ouzou au titre des différents programmes, selon les projections de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

"Sur ce lot de logements programmés à la répartition, 972 unités ont déjà fait l'objet d'une notification aux commissions de daïras compétentes en vue de l'examen des dossiers des postulants", a indiqué le char-

gé de la gestion du patrimoine au niveau de l'OPGI. L'attribution d'une partie de ces logements notifiés "interviendra dès la validation des listes des pré bénéficiaires, après vérification des recours introduits au niveau de la commission de wilaya", a indiqué ce responsable précisant que cette "prochaine" remise des clés aux bénéficiaires concerne les localités d'Azazga, Fréha, Mekla et Boudjima. Quant à la notification du reste du parc de logements aux commissions d'attribution, cette opé-

ration se fera, selon M. Mourad Tamine, "après l'achèvement des viabilités primaires (VRD), hors site, à charge de l'aménageur et d'autres secteurs".

"Il n'est plus question, à l'avenir, de distribuer des logements réalisés sur des sites non viabilisés, pour ne pas rééditer le phénomène de cités inhabitables, faute de disposer d'AEP, d'électricité, d'assainissement et de voirie", a assuré la même source qui a déploré le fait que "des logements entièrement achevés à Oued Falli (200), Tizirt (90) et Iferhounène (100), attendent toujours leur viabilisation primaire pour connaître, enfin, l'engagement de la procédure de leur attribution".

Le bilan de l'OPGI signale l'attribution, en 2011, de 445 logements publics locatifs pour des bénéficiaires relevant des localités de Ouaguenoun, Ouacifs, Ouadhias, Mekla, Azazga et Aït Chaffa. Les dernières attributions de logements sociaux, enregistrées au niveau du chef-lieu de wilaya, remontent au début des années 90 et ont concerné le recasement, à la nouvelle ville, de familles issues des quartiers de la haute ville.

L'OPGI a fait état, toutefois, de l'octroi d'un quota de 5.000 logements sociaux au profit de la ville de Tizi-Ouzou sur le programme quinquennal courant de 15.500 unités.

APS

CONSTANTINE, COMMUNE DE MESSAOUD-BOUDJERIOU

D'importants projets pour l'approvisionnement en eau potable

Inscrites au bénéfice de la commune de Messaoud-Boudjeriou, au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya de Constantine, d'importantes opérations d'approvisionnement en eau potable (AEP) viennent d'être lancées, ont annoncé des élus locaux.

PAR BOUZIANE MEHDI

"Il s'agit du lancement des travaux de réalisation d'un réservoir d'une capacité de 2.000 m³ à la cité Bouleguez-Abdelhamid, non loin du chef-lieu de cette commune", a précisé le président de l'Assemblée populaire communale à l'APS.

Ce projet, qui a mobilisé une enveloppe financière de l'ordre de 40 millions de dinars, consiste en l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, notamment des mechtas et villages enclavés, a indiqué M. Sebti Boudraâ.

Les lieux-dits de Touaya-Lakhdar, Drasem-Kebasi, Namous-Zidane figurent parmi les mechtas qui vont bénéficier de cette opération, inscrite au titre du programme communale de développement (PCD) de l'exercice 2011.

Un autre projet de rénovation de certains tronçons du réseau d'approvisionnement en eau potable des quartiers du chef-lieu de commune a été également lancé.

"Le problème de la déperdition de ce précieux liquide dans cette localité sera



sérieusement pris en charge", a assuré le même responsable à l'APS, soulignant *"l'impératif de l'adoption d'une méthode de travail conforme aux orientations et à la stratégie initiées par le secteur des ressources en eau"* et dont l'objectif est de réduire les fuites qui demeurent importantes. Il été procédé, durant ces deux dernières années, à la rénovation de 15 km du réseau vétuste d'eau potable, notamment dans les localités de Abdallah-Bouhsane, Kef Beni Hamza et Aïn Lekbira.

A la faveur du renouvellement de la

conduite principale alimentant cette région à partir du forage de la localité de Saleh Bey, près de Constantine, l'alimentation en eau potable sera maîtrisée dans cette commune.

Selon M. Boudraâ, le projet qui a mobilisé une enveloppe financière estimée à 200 millions de dinars, et dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 70%, permettra de répondre aux besoins d'une population avoisinant les 10.000 âmes.

B. M.

AIN TOUILA, PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

100 millions de dinars pour l'amélioration du cadre de vie



Des projets financés à hauteur de plus de 100 millions de dinars, destinés à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune de Aïn Touila (Khenchela), sont en voie d'achèvement dans cette localité de 18.000 âmes, a indiqué le président de l'APC.

Ces projets menés à un "rythme soutenu", financés sur les PCD (programmes communaux de développement) de l'exer-

cice 2011, seront "consolidés" par les opérations proposées au titre des PCD de l'année en cours. Ils portent, notamment, sur la construction de réseaux d'alimentation en eau potable pour les mechtas de Bir-Abbas, Kabel, Allala et Fedj El-Harath, en plus de la réalisation d'un réservoir d'eau de 100 m³ et de réseaux de distribution sur 6 km pour l'approvisionnement à partir de Bir Mezrig des villages d'El-Houamla et

de Ras Metoussa. Il est également prévu la rénovation des réseaux d'AEP et d'assainissement du village de Belkitane, qui vient d'être raccordé au réseau du gaz naturel et de bénéficier d'un collège d'enseignement moyen (CEM) qui évite désormais aux collégiens de ce hameau de se déplacer vers le chef-lieu de commune.

La localité de Aïn Touila a également bénéficié récemment de l'ouverture d'une unité de la Protection civile, d'un troisième CEM, de travaux de renforcement de l'éclairage public des lotissements 3, 4 et 5, outre les travaux d'aménagement urbain et de création d'espaces verts pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

La commune a connu récemment la distribution de 224 logements publics locatifs en attendant l'attribution de 276 autres unités en 2012 et le lancement des travaux de réalisation de 200 logements du même segment.

De nouvelles aides à l'habitat rural et d'autres efforts pour consolider le développement de l'hydraulique agricole, notamment par le fonçage de puits, demeurent toutefois nécessaires pour améliorer les conditions de vie des habitants de cette commune steppique à vocation agropastorale, selon le président de l'APC de Aïn Touila.

APS

NAÂMA

13,4 milliards de dinars pour 60 projets

Un investissement public de l'ordre de 13,4 milliards de dinars a été alloué, cette année, à la wilaya de Naâma pour la réalisation de plus d'une soixantaine de projets, a indiqué la Direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT).

Ces opérations, à lancer avant le mois de mai prochain après achèvement, par les secteurs concernés, des études techniques et des cahiers de charges, devraient être consolidées, courant de cette année, par une rallonge supplémentaire de près de 6 milliards DA pour la relance des projets en souffrance faute de financements appropriés, a précisé la même Direction.

Le secteur des travaux publics (TP) s'est ainsi vu allouer près de 7 milliards de dinars pour la réalisation de plusieurs opérations, dont 112 km de voie dédoublée sur la RN-6, le raccordement, sur 68 km, de Naâma à partir de la zone de Sahra Lebnoud en direction de l'intersection menant vers la wilaya d'El-Bayadh et la commune de Tinerkouk dans la wilaya d'Adrar.

La même direction a fait part de la consommation, jusqu'au mois de novembre dernier, d'un taux de 70% des enveloppes dégagées dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) et de 37% dans le cadre des plans sectoriels de développement (PSD).

Une enveloppe de 600 millions DA a été consacrée, cette année, pour le financement, dans le cadre des PCD, de 150 projets arrêtés en concertation avec les organismes, associations locales et des citoyens. Ces projets consistent, a-t-on précisé, en le renforcement de l'AEP, l'assainissement, l'aménagement urbain, l'entretien des salles de soins et en l'acquisition de matériels et équipements légers.

ORAN

300 millions de dinars pour les communes côtières

Les communes côtières de la wilaya d'Oran ont bénéficié d'une enveloppe estimée à 300 millions de dinars dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2012, selon la Direction du tourisme.

Cette enveloppe, inscrite dans le budget primitif de l'année en cours, sera répartie entre l'équipement destiné au nettoyage du sable des plages, l'adduction en eau potable, l'éclairage et l'aménagement des espaces dans le but de réunir les conditions afin de permettre aux vacanciers de passer d'agréables moments de détente au bord de la mer, notamment et, par conséquent, réussir la saison estivale.

Les communes côtières de la wilaya d'Oran, qui recèle plus de 30 plages, avaient bénéficié l'année dernière d'une enveloppe de plus de 280 millions DA pour la réhabilitation des plages autorisées à la baignade. Ces plages, avaient accueilli l'an dernier 14 millions d'estivants malgré la coïncidence de la saison estivale avec le mois de Ramadhan.

Pour ce qui est des préparatifs pour la saison estivale 2012, la Direction du tourisme compte organiser, fin février, un workshop avec la collaboration des professionnels du secteur, qui accueillera des responsables des agences de voyage et des établissements hôteliers du pays, dans le but de les informer des capacités touristiques que recèle la wilaya afin d'attirer encore plus d'estivants.

APS

A L'INITIATIVE DE LA LIGUE ARABE

La question syrienne examinée par le Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni mardi pour discuter de la situation en Syrie, dont les membres ont entendu un exposé du Secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil El Arabi, suivi d'un débat.

Lors de son exposé, M. El-Arabi a mis l'accent sur la nécessité de concorder les efforts internationaux avec ceux déployés par les pays arabes.

Selon lui, il faut exiger la fin immédiate de la violence et mettre en œuvre la feuille de route de la Ligue arabe qui prévoit une solution pacifique à la crise, rap-

porte l'APS. La situation en matière de sécurité est de plus en plus grave et de plus en plus urgente, a-t-il déclaré.

Il a rappelé que l'initiative de la Ligue arabe du 22 janvier insistait sur le refus de toute intervention étrangère militaire.

Le plan arabe, a-t-il expliqué, est le mécanisme essentiel qui permet de régler la crise syrienne avec le soutien de la communauté internationale.

Le secrétaire général de la Ligue arabe a rappelé que le gouvernement syrien s'était, dans un premier temps, engagé à accepter le plan arabe.

La Ligue avait ainsi mis sur pied un protocole constituant un contexte juridique dans lequel a évolué la mission d'observation.

M. El Arabi a reconnu que la tâche de la mission était difficile : *"Jamais de par le passé, une équipe d'observateurs civils arabes n'avait été envoyée dans un Etat où se déroulent des manifestations demandant le renversement du régime et lesquelles sont réprimées."*

Le soutien de la communauté internationale au plan arabe est un aspect fondamental en vue d'en assurer le succès, a-t-il observé.

"La Ligue attend avec intérêt une résolution du Conseil de sécurité qui exige la cessation immédiate des violences et demande à toutes les parties de participer à un dialogue sérieux sous l'égide de la Ligue arabe", a fait valoir M. El Arabi.

Intervenant lors du débat, le représentant de la Syrie, Bachar Djaafari, a regretté que la Ligue arabe se soit tournée vers le Conseil de sécurité pour lui demander de faire pression sur son pays et non pas sur Israël.

Il a indiqué que son pays connaissait une période de transition difficile et que la Syrie était en mesure de tenir un dialogue national pour accélérer l'adoption des réformes de manière à répondre aux aspirations légitimes du peuple.

Il s'est également interrogé sur l'objectif visant à obliger des dirigeants qui jouissent du plein soutien de leur peuple à céder le pouvoir. Les tentatives d'ingérence dans les affaires syriennes *"ne datent pas d'hier"*, a-t-il déclaré, en soulignant que son gouvernement était seul responsable pour assurer la liberté et la sécurité du peuple syrien, en particulier contre toute intervention étrangère.

En outre, il s'est demandé si *"le Qatar est un membre de l'Otan ou de la Ligue arabe ?"* et sur la garantie que l'intervention en Libye, en Irak et au Kosovo, entre autres, ne se fera pas en Syrie.

Lors du débat, plusieurs délégations, conduites par des ministres des Affaires étrangères, ont exhorté le Conseil de sécurité à se prononcer en faveur du projet de résolution.

Selon la secrétaire d'Etat américaine, Mme Hillary Clinton, *"il n'y a qu'un choix à faire : se placer aux côtés du peuple syrien ou être les complices de la violence"*.

Faisant allusion à l'intervention aérienne de l'Otan en Libye l'an dernier, Mme



Clinton ainsi que son homologue français, Alain Juppé, ont souligné que la Syrie n'est pas la Libye et qu'aucune disposition du projet de résolution ne peut être interprétée comme une autorisation au recours à la force.

Pour sa part, le chef de la diplomatie britannique, M. William Hague, a déclaré que *"toute action militaire serait inappropriée, compte tenu de la complexité de la situation en Syrie"*.

Dans son intervention, le représentant de la Russie à l'ONU, M. Vitaly Churkin, a souligné le travail diplomatique intense déployé par son pays avec les autorités syriennes à Damas, l'opposition syrienne et la Ligue arabe.

Dans ce sens, il a rappelé l'invitation à des contacts informels entre les représentants du gouvernement syrien et l'opposi-

tion à Moscou, sans conditions préalables.

"Aujourd'hui, il est important de lancer ce dialogue pour aboutir à des accords plus précis", a-t-il fait observer.

"Le Conseil de sécurité ne peut imposer les paramètres d'un règlement politique et il n'a pas le mandat pour le faire", a-t-il insisté.

Quant au représentant de la Chine, il a soutenu que les actions du Conseil de sécurité doivent être conformes aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies, faisant observer que l'imposition de sanctions complique souvent la situation.

Il a, lui aussi, exprimé la ferme opposition de son pays à toute intervention militaire et à l'imposition, depuis l'extérieur, de tout changement de régime.

ARCHIPEL DES MALOUMES L'Argentine «dénonce la tentative britannique de militariser le conflit»

L'Argentine "rejette la tentative britannique de militariser le conflit" des Malouines et regrette l'arrivée prochaine du prince William avec "l'uniforme du conquérant", a déclaré mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

"La République argentine rejette la tentative britannique de militariser un conflit sur lequel les Nations unies se sont déjà prononcées à de multiples reprises en indiquant que les deux pays doivent le résoudre dans des négociations bilatérales", souligne le communiqué du ministère après que Londres a annoncé mardi l'envoi sur place d'un destroyer "pour une mission de routine", selon la marine britannique. "Le prince William arrive aux îles Malouines en tant que membre des forces armées de son pays", poursuit le ministère. "Le peuple argentin regrette que l'héritier de la couronne arrive sur le sol de la patrie avec l'uniforme du conquérant et non la sagesse de l'homme d'Etat qui travaillerait au service de la paix et du dialogue entre les nations", ajoute-t-il. L'archipel des Malouines, qui compte 3.000 habitants, est sous contrôle du Royaume-Uni depuis 1833, après en avoir chassé les autorités argentines. Un millier de soldats britanniques y sont déployés.

USA, INVESTITURE RÉPUBLICAINE Le candidat Mitt Romney remporte la primaire de la Floride

Le candidat républicain Mitt Romney a remporté mardi soir la primaire de la Floride, une des principales étapes pour l'investiture républicaine des élections présidentielles américaines de novembre 2012.

Selon les premières estimations, Mitt Romney, ancien gouverneur du Massachusetts, a gagné cette quatrième étape des primaires avec 47% des voix contre 31% pour Newt Gingrich, 13% pour Rick Santorum et 7% pour Ron Paul. Considéré comme un Etat indécis (swing state), la Floride pourrait fortement orienter la suite du processus de sélection du parti républicain dont la prochaine étape est le Super Tuesday, jour où neuf Etats votent le même mardi, qui aura lieu le 6 mars prochain. Rebondissant de sa défaite enregistrée dans la Caroline du Sud il y a quelques jours, le candidat Romney se trouve rétabli comme le grand favori pour l'investiture républicaine.

APS

Damas rejette la dernière version d'un projet de résolution de l'ONU

L'ambassadeur syrien à l'ONU, Bachar Jaafari, a rejeté mardi la dernière version d'un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui appelle le président Bachar al-Assad à céder le pouvoir, assurant que Damas ferait face à ses ennemis.

La Syrie *"fera fermement face à ses ennemis"*,

a-t-il déclaré devant le Conseil, lors d'un discours au cours duquel il a accusé les puissances occidentales et les pays membres de la Ligue arabe de *"fomenteur la crise"*.

"On ne peut à la fois être pyromane et pom-pier", a-t-il ajouté, dénonçant la politique du *"deux poids deux mesures"* mise en place, selon lui, à l'en-

contre de la Syrie.

Une importante réunion du Conseil de sécurité en présence des ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays s'est ouverte mardi à New York.

La Russie et la Chine, qui détiennent un droit de veto, s'opposent à un texte qui réclamerait un changement de régime à Damas.

FC BARCELONE
Guardiola, courtisé par City et l'Inter, refuse d'évoquer son avenir

Page 14

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

L'ASO CHLEF SEULE AUX COMMENDES

Page 12

L'ASO Chlef n'a pas raté l'occasion de la venue de la lanterne rouge, le NA Hussein Dey, pour inscrire un nouveau succès et s'emparer, du coup, de la tête du classement. Cette 18e journée du championnat national de Ligue 1 a été marquée, aussi, par la belle réaction de l'ES Sétif, vainqueur en déplacement contre la JSM Béjaïa.

Hannachi dégage !

Jamais la JSK n'a vécu une telle situation. Elle n'a jamais été si médiocre depuis toute son histoire. Cette équipe phare de la Kabylie, qui a fait la fierté de toute l'Algérie lors des grands rendez-vous africains, se morfond désormais dans les profondeurs du classement, incarnant à elle seule tout le mal que l'on pense du football national relégué à une place peu honorable sur l'échiquier continental. Les anciennes gloires de « Jumbo JET » devraient se voiler la face et feu Benkaci se retourner dans sa tombe face au désastre qui s'opère au sein du club cher au Djurdjura. Après avoir évincé tous les « dignes fils » de la JSK, le voilà « collectionner » les sélectionneurs pour des résultats qui tardent à venir. Qui ne viendront jamais. Les « fusibles » sautent à chaque contre-performance mais le mal est toujours là. Faudrait-il d'autres arguments pour réaliser que le grand mal de la JSK demeure M. Hannachi ?! Cette certitude est partagée tout bas par tous les Kabyles et fans de ce club ancestral. En s'accrochant à la tête de cette équipe vaille que vaille, survivant à toutes les tempêtes, l'on se pose bien des questions sur ses réelles visées. Jamais l'équipe ne s'est agenouillée à ce degré, même durant les pires passages à vide qu'elle a vécus depuis son accession parmi l'élite nationale, il y a exactement 42 ans. Faudrait-il rappeler qu'elle demeure la seule équipe qui n'est redescendue en palier inférieur depuis son accession en 1969 ? D'ailleurs, la pétition que viennent de signer un groupe d'inconditionnels de la JSK réclamant tout bonnement le départ de Hannachi mérite bien d'être ébruitée et concrétisée. En somme, le parcours et le "bagage" de Hannachi, sont incompatibles avec le professionnalisme qui exige, non pas de payer des voyous pour emmerder les entraîneurs pour s'en débarrasser à moindres frais, mais d'asseoir des règles de gestion modernes où l'incompétence n'aura droit de cité. En l'occurrence, la grandeur de la JSK est inversement proportionnelle à la médiocrité de ses dirigeants si tant est qu'on puisse les qualifier ainsi.

Mokrane Chebbine



FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

L'ASO Chlef seule aux commendes

L'ASO Chlef n'a pas raté l'occasion de la venue de la lanterne rouge le NA Hussein Dey pour inscrire un nouveau succès et s'installer, du coup, à la tête du classement. Cette 18e journée du championnat national de Ligue 1, a été marquée aussi par la belle réaction de l'ES Sétif, vainqueur en déplacement contre la JSM Béjaïa.

PAR MOURAD SALHI

L'affiche de cette journée, disputée au stade de l'Unité maghrébine a basculé en faveur de l'équipe visiteuse. Les poulains d'Alain Geiger non seulement ont rectifié le tir après le faux pas à domicile face au MC Alger, mais également ont pris leur revanche du match aller. Avec cette victoire, les camarades d'Abdelemoumen Djabou pointent à la deuxième place, à une longueur seulement du leader l'ASO Chlef et de ses 34 points, et justifie, tout de même, son statut de candidat au titre de cette saison.

Le champion d'Algérie en titre après un début de championnat mi-figue mi raisin, affiche son intention de préserver son titre. Les coéquipiers de Mesaoud ont profité du semi-échec du Chabab à domicile face au WA Tlemcen pour prendre seuls les commandes après leur belle victoire à domicile face à la lanterne rouge, le NA Hussein Dey

Ce nouveau succès permettra aux poulains de Nouredine Saïdi de compter une avance d'un point sur leur poursuivant immédiat l'Entente de Sétif. Les coéquipiers de Mesaoud affichent un bilan flatteur et sont bien partis pour conserver leur bien.

La formation de Chlef a confirmé ses bonnes dispositions du moment en compliquant la tâche pour la lanterne rouge. L'ASO Chlef effectuera samedi



un déplacement périlleux à Béjaïa pour affronter la JSM Béjaïa dans l'une des belles affiches de la 19e journée.

De son côté le CRB Belouizdad, qui a accaparé la place de leader grâce à sa victoire face à la JS Kabylie, revient à la 3e place après le match nul face au WA Tlemcen.

Avec ce résultat les poulains de Djamel Menad confirment leur fragilité sur leur terrain. Ce samedi les camara-

des de Slimani se déplaceront à Oran où ils seront attendus de pied ferme par le mal classé, en l'occurrence le MC Oran.

Rien ne va plus pour l'USM Alger

Par contre l'hiver s'annonce rude pour l'USM Alger qui est revenue encore une fois bredouille de son déplacement à Khroub. C'est vrai que les Rouge et Noir ne sont pas loin du leader puisqu'ils occupent désormais la quatrième place avec 30 points, soit à quatre longueurs du leader, mais ils marquent le pas de jour en jour. Avec cette défaite, deuxième de suite, l'USM Alger confirme qu'elle reste fragile à l'extérieur, et les jours de l'entraîneur Ollé-Nécole sont, plus que jamais, comptés. La direction de cette formation algéroise lui a donné encore une chance face à l'AS Khroub, mais il n'a pas pu la saisir. C'est la cinquième défaite, signalons-le, des Rouge et Noir sous l'ère de cet entraîneur. L'USM Harrach, de son côté, sans l'entraîneur Boualem Charef suspendu pour un match par la Ligue, n'a pas raté l'occasion de la venue du MC Saïda, l'avant-dernière au classement général pour inscrire une nouvelle victoire après celle face à l'USM Alger le week-end passé. Avec ce bon résultat de 2 buts à 0, les Harrachis partagent la cinquième place avec le WA Tlemcen qui est revenu au

bercail avec un précieux point, tandis que le MC Saïda se complique la tâche et joue désormais pour le maintien. L'autre club algérois, en l'occurrence le MC Alger, a laissé filer la victoire face au CS Constantine en concédant le nul dans le temps additionnel. Après avoir mené au score pendant 70 minute, les hommes de François Bracci n'ont pas pu maintenir le rythme jusqu'au bout en passant près d'une deuxième victoire de rang. Avec ce semi-échec, deuxième du genre en ce début de la phase retour, les Algérois occupent la 9e place avec 24 points.

Le troisième match nul de cette nouvelle journée a été enregistré dans la capitale des Aurès, Batna, entre l'équipe locale, le CA Batna et la JS Kabylie. C'est vrai que le résultat reste acceptable, mais le rendement de la JSK n'est pas convaincant. Les derniers événements vécus par le club phare de la Kabylie ne pouvaient passer sans influencer sur le moral des joueurs. Ce match nul permettra aux coéquipiers de Makam Dembélé de rester à la 8e place avec 25 points et d'entretenir l'espoir d'un avenir meilleur. Ce samedi la JS Kabylie accueillera le WA Tlemcen avec la ferme intention de remporter la totalité des points et améliorer son classement général.

M. S.

SÉLECTION NATIONALE U20

Clôture du stage de pré-sélection à Sidi Moussa

Le stage de pré-sélection de l'équipe nationale (U20) algérienne de football, qui a regroupé 72 joueurs (nés en 1993), a pris fin mercredi, au centre technique de la Fédération algérienne de football (FAF) à Sidi Moussa (Alger). Plusieurs séances d'entraînement et matches d'application entre les joueurs ont été au programme des joueurs ayant pris part à ce stage organisé par le chef de département de la formation des jeunes (U17 et U 20 ans), et entraîneur en chef de l'équipe nationale des moins de 20 ans, le Français Jean Marc Nobilo. Une liste restreinte de joueurs qui formeront la sélection nationale des U20 sera établie après ce regroupement de prospection qui a duré 5 jours, a indiqué la FAF sur son site internet. Il est à rappeler que l'équipe nationale (-20 ans) prépare le championnat d'Afrique des nations de la catégorie, prévue en 2013 en Algérie. Deux autres échéances sont au programme des -20 ans: le tournoi de L'UNAF en juin 2012 et la Coupe arabe des nations, prévue en juillet prochain.

Ghezzal prêté jusqu'à la fin de saison à Levante UD

L'attaquant international algérien de Cesena (Serie A), Abdelkader Ghezzal, a été prêté jusqu'à la fin de la saison à Levante UD, actuel 4e au classement du championnat d'Espagne de football, rapporte mardi le site spécialisé espagnol SuperDeporte. L'international des "Verts", arrivé dans l'après midi à Valence (sud de l'Espagne), a passé avec succès la traditionnelle visite médicale, qui précède la signature de son contrat qui devrait se faire avant la fin de la journée, précise la même source. "Je suis très heureux de rejoindre le championnat espagnol. Ça sera pour moi une nouvelle expérience. Je vais donner le meilleur de moi-même", a indiqué Ghezzal (27 ans), aux médias locaux à son arrivée à l'aéroport de Manises de Valence. Cesena et Levante se sont échangés, lundi soir, des fax pour faire avancer l'opération. Aux termes de l'accord, Ghezzal a été prêté jusqu'en juin avec option d'achat. Ghezzal avait rejoint Cesena durant l'intersaison en provenance de Bari, rétrogradé en Serie B italienne. Le N.9 de l'équipe nationale devient ainsi le cinquième joueur algérien à évoluer en Liga, après Medhi Lacen (Getafe), Hassan Yebda (FC Grenade), Sofiane Feghouli (FC Valence), et Liassine Bentaïba-Cadamuro (Real Sociedad).

STADE DE REIMS

Kamel Ghilas 2° meilleur buteur de la Ligue 2

L'attaquant international algérien du Stade de Reims, Kamel Ghilas, buteur pour la 9e fois de la saison lors de la 21e journée de Ligue 2 française samedi dernier contre Angers (3-0), s'installe à la 2e place du classement officiel des buteurs du championnat de France, a indiqué mardi la LFP. Kamel Ghilas (Stade de Reims) grimpe de deux places au classement officiel des buteurs de Ligue 2. Le joueur algérien a trouvé le chemin des filets pour la deuxième journée consécutive pour figurer au 2e rang des buteurs avec 9 buts. Le Rémois pointe désormais à une longueur du leader Jean-François Rivière (Clermont Foot) et devance deux autres buteurs à neuf unités : Ryan Mendes (HAC) et Gaëtan Charbonnier (Angers SCO). Agé de 27 ans, Ghilas a rejoint cette saison Stade de Reims en provenance de Arles-Avignon. L'attaquant algérien avait pris part au stage des Verts à Alger au mois de novembre, participant au match amical contre la Tunisie disputé au stade Mustapha Tchaker de Blida (1-0).

Hadj Aïssa disputera la finale de la Coupe du Koweït

L'équipe d'Al Kadissia de l'international algérien Lazhar Hadj Aïssa s'est qualifiée mardi soir pour la finale de la Coupe du Koweït grâce à sa large victoire contre Al Slibkhiyat (4-1) en demi-finale retour. Déjà vainqueur au match aller (1-0), Al-Kadissia a surclassé son adversaire en déplacement grâce aux buts de Fares Al Khatib (40'), Badr Al Mtaoue (47 sp, 61 sp) Nouaf Al M'tiri (90). En finale, Al-Kadissia affrontera Al-Kadimia qui a sorti de son côté la formation d'Al Jahraa aux tirs au but (6-5). Les deux équipes s'étaient neutralisées lors des deux confrontations (1-0, 0-1).

Débuts de Guedioura avec Nottingham Forest

L'international algérien Adlene Guedioura, fraîchement prêté par Wolverhampton à Nottingham Forest a disputé mardi soir au City Ground, sa première rencontre sous les couleurs de sa nouvelle équipe contre Burnley (0-2) pour le compte de la 28e journée du Championship (2e division anglaise). Titularisé par l'entraîneur Steve Cotterill, le milieu du terrain algérien a joué toute la rencontre. Il a réalisé un match tout juste moyen, il est vrai qu'il manquait de temps de jeu. Après cette nouvelle défaite, Nottingham Forest rétrograde à la 23e et avant dernière place du championnat en compagnie de Doncaster (24 points) et devant Coventry Cité (22 points).

FC SOCHAUX

Boudebouz reprend les entraînements

L'international algérien du FC Sochaux, Ryad Boudebouz touché la semaine dernière à la cheville, sur un tacle de son coéquipier Sébastien Roudet, va reprendre les entraînements collectif, a indiqué mercredi le club de Ligue 1 française de football. "Son entorse s'améliore et il va reprendre l'entraînement collectif", précise le FC Sochaux sur son site officiel. Le meneur de jeu des Verts qui a manqué le dernier match de son équipe face au FC Lorient (1-1) samedi dernière, lors de la 21e journée du championnat, devrait effectuer son retour à la compétition à l'occasion de la réception de Lille ce week-end. Sochaux occupe la 19e et avant dernière place au classement en compagnie de l'AJ Auxerre avec 19 points, à l'issue de la 21e journée.

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE LIGUE II

MOC - JSS à l'affiche et derbies à la pelle

Le match entre le MO Constantine et la JS Saoura sera en tête d'affiche de la 18e journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, prévue vendredi, avec, également à son programme, trois derbies à grand enjeu pour les antagonistes.

Le match choc de cette journée aura pour théâtre le stade Hamlaoui de Constantine entre le MOC, 3e au classement, et la JSS, le dauphin qui ne cesse de surprendre par ses excellents résultats obtenus pour sa première saison chez les professionnels de la Ligue 2. Les deux clubs ont connu des fortunes diverses lors de la précédente journée. Si la JSS, qui reste sur une série de six matches sans la moindre défaite, en se baladant contre l'AB Merouana (4-0), ce n'est pas le cas du MOC, battu chez l'ES Mostaganem après six journées sans revers. Après un début de saison difficile à l'extérieur, les "Sudistes" ont commencé à récolter des points loin de leurs bases et tout porte à croire qu'ils vont constituer un sérieux client pour les "Mocistes". Le leader, le CABBA, accueillera, pour sa part, l'ES Mostaganem dans un match, a priori, à sa portée. Les Criquets jaune", qui ont réappris à gagner le week-end dernier chez le MSP Batna (1-0) après quatre rencontres sans succès, tenteront de profiter de l'affiche MOC - JSS pour creuser l'écart sur leurs poursuivants avant leur choc de mardi prochain contre la formation de



Saoura. Pas moins de trois derbies sont au programme de cette 18e journée : Paradou AC - RC Kouba, ASM Oran - USM Bel-Abbès et USM Blida - O Médéa. Vu le caractère derby de ces rencontres et la méforme des équipes locales, les visiteurs auront une belle carte à jouer pour espérer empocher les trois points de la victoire. En effet, le PAC (15e), l'ASMO (7e) et l'USMB (12e) sont bien derrière leurs adversaires respectifs au classement -RCK (11e), l'USMBA (4e) et l'OM (7e)- ce qui donnera encore plus d'importance et de piment à ces rencontres. Appelé en catastrophe pour sauver le club de la relégation, le nouvel entraîneur du PAC,

huis clos, l'USM Annaba (6e) qui commence à reprendre des couleurs, alors que le MO Béjaïa (7e) rendra visite à l'AB Merouana, une équipe mal en point avec sa 13e place. Le SAM, qui n'a pas joué son match face à l'USMBA vendredi dernier en raison de "l'accident de circulation" dont a été victime l'équipe, compte sur la venue de l'entraîneur Nacer Benchiha, ancien gardien de but international, pour redresser la barre. Enfin, la lanterne rouge, l'US Biskra veut toujours continuer à croire en ses chances de maintien malgré l'écart de dix points qui le sépare du premier non-relégable, à savoir l'ABM. Les gars des Ziban doivent cependant réaliser un carton plein à domicile, à commencer par le match de vendredi face au MSP Batna (5e) qui joue, lui, l'accession.

APS

Programme

15h
Mohammadia : SA Mohammadia - USM Annaba (huis clos)
Bordj Bou Arréridj : CAB Bou Arréridj - ES Mostaganem (18h)
18h
Constantine : MO Constantine - JS Saoura
Merouana : AB Merouana - MO Béjaïa
Biskra : US Biskra - MSP Batna
Alger (Hydra) : Paradou AC - RC Kouba
Oran : ASM Oran - USM Bel-Abbès
Blida : USM Blida - O Médéa

HANDBALL : COUPE D'ALGÉRIE SENIORS

Tirage au sort aujourd'hui au siège de la FAHB

La commission de l'organisation des compétitions organisera, Jeudi 2 février 2012, dès 10 h, au siège de la Fédération algérienne de handball, le tirage au sort de la Coupe d'Algérie hommes et dames. Il concernera les prochains tours nationaux jusqu'en finale. Pour l'épreuve des messieurs, la compétition débutera par les 1/16es de finale avec l'entrée en lice des équipes de la division nationale Une alors que le GS Pétroliers, détenteur du trophée, n'entrera en lice qu'aux huitièmes de finale. Il y aura aussi 11 équipes qualifiées lors du tour «inter région» A l'issue de cette précédente phase éliminatoire, il y a 4 qualifiées des régions de Constantine-Batna-

Ouargla, quatre autres des régions d'Oran-Saïda-Béchar et trois des régions d'Alger-Blida. En Dames, il y aura d'abord le tour national animé par les qualifiées des ligues régionales d'Alger, de Constantine, de Ouargla et de Saïda qui enverront chacune d'elles deux qualifiées du précédent tour des « inter régions». Les quatre formations qui s'imposeront lors de ce prochain tour disputeront les huitièmes de finale aux côtés des 12 sociétaires de la division nationale «Une».

Equipes qualifiées

Coupe d'Algérie messieurs :

Ligues régionales :

Alger : RC Boumerdès, JS Atatba,

Nadit Alger

Constantine : CR El Arrouch, US Biskra, R Ain Touta, IC Ouargla
Oran : HM Tissemsilt, ES Arzew, OM Maghnia, HB Ghazaouet,
Division nationale I (19 équipes et le GSP est exempt du prochain tour):

Coupe d'Algérie dames :
Equipes qualifiées du tour « Inter région »

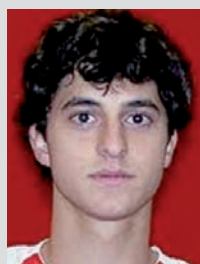
Alger : CF Boumerdès /CH Badjarah
Constantine : CR Didouche Mourad / ASFAK Constantine
Ouargla: (Non encore désignées)
Saïda : IRF Oran (Oran / AS Ain Tedles (Sidi Bel Abes)
Division nationale dames (12 équipes).

AS ROME

Pizarro prêté à Man City

Dans les tuyaux depuis quelques jours, le prêt du milieu de terrain chilien David Pizarro à Manchester City jusqu'à la fin de saison a été confirmé mardi soir par Roberto Mancini, le manager des Citizens, après la rencontre perdue contre Everton (1-0) à l'occasion de la 23e journée de Premier League. "Je le connais très bien, c'est un très bon joueur", a ainsi indiqué l'ancien technicien de l'Inter Milan, qui avait remporté le titre de Serie A 2006 en sa compagnie avant qu'il ne rejoigne la Roma lors du mercato suivant.

MILAN AC

Un jeune attaquant de l'International en renfort

Le jeune espoir de l'Internacional, Lucas Roggia s'est engagé sous forme de prêt avec l'Inter de Milan. Le club du Milan AC a recruté un peu dans l'anonymat une promesse du football brésilien qui évoluait du côté de

l'Internacional, l'attaquant Lucas Roggia. Ce jeune joueur n'a fait que six apparitions avec le groupe professionnel mais avait marqué les esprits lors du tournoi AUDI l'été dernier où il avait fait forte impression aux dirigeants milanais. Alors qu'il était en négociation avec le club de Brescia, le Milan AC lui a fait une proposition qu'il ne pouvait refuser et rejoint le club lombard en prêt pendant 12 mois et devrait débiter avec l'équipe réserve.

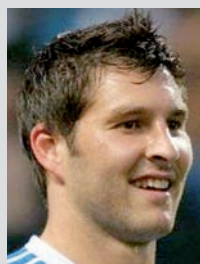
Thiago Motta à Paris

Malgré les dernières déclarations de Leonardo, qui repoussait son transfert à l'été prochain, le milieu de l'Inter Milan s'est engagé pour deux saisons et demie et un contrat de 2,5 M annuels. L'indemnité de transfert s'élève à 10 M !

ARSENAL

Arshavin vers la Russie ?

L'attaquant d'Arsenal, Andrei Arshavin, pourrait profiter du mercato russe pour retourner au pays avant la fin de la saison. Selon le quotidien anglais Daily Express, Andrei Arshavin pourrait rejoindre la formation russe d'Anzhi Makhachkala d'ici la fin du mois de février, date de fermeture du mercato en Russie. Agé de 30 ans, l'ancien attaquant du Zenit St-Petersbourg dispose encore de 18 mois de contrat avec Arsenal.

Gignac a «aussi» refusé Lorient

Décidément, André-Pierre Gignac a le vent en poupe en Bretagne. Déjà contacté par Brest lors du mercato, l'ancien Toulousain aurait également été approché par Lorient, son ancien club. C'est ce qu'a

révélé le président lorientais Loïc Féry sur l'antenne de RMC. "On a évidemment discuté avec des joueurs dans des grands clubs en manque de temps de jeu, notamment d'anciens Lorientais. Je pense notamment à André-Pierre Gignac qu'on aurait volontiers accueilli. Oui, on a essayé mais c'est plus un choix du joueur de s'imposer à Marseille. Je n'ai pas parlé directement avec le joueur mais avec Marseille sur ce sujet-là." André-Pierre Gignac s'entête donc à vouloir s'imposer à l'OM. Si l'intention est louable, est-ce véritablement la bonne solution ? Réponse à son retour de blessure...

FC BARCELONE

Guardiola, courtisé par City et l'Inter, refuse d'évoquer son avenir

Interrogé en conférence de presse, Pep Guardiola a évoqué les sujets chauds de l'actualité du FC Barcelone, du débat sur l'arbitrage à la question de son avenir. Morceaux choisis.



C'est le sujet brûlant du moment en Espagne. Alors que l'écart avec le Real Madrid se creuse en tête du championnat, le FC Barcelone, par la voix de son président et de certains joueurs (Lionel Messi notamment), se plaint discrètement de certaines décisions arbitrales à son encontre. L'entraîneur du club catalan, Pep Guardiola, a tenu à évacuer cette polémique en conférence de presse. «Ce thème arbitral n'a aucun sens, nous faisons du mal à notre sport.

En 4 ans, nous n'avons jamais parlé d'arbitres. Sur ces quatre ans, nous avons été irréprochables dans la victoire comme dans la défaite. Je m'énerve quand les arbitres se trompent. Mais ensuite, je me rends compte qu'ils ne font que se tromper. Il y a 5 millions de chômeurs dans notre pays, alors venir ici pour se plaindre des arbitres...», a-t-il lancé. D'ailleurs, le technicien blaugrana a tenu à rappeler que l'essentiel était le jeu des siens et qu'il croyait en eux pour la fin de la saison. «Toutes les saisons sont dures. Vivre avec l'angoisse de toujours gagner est délicate à gérer. Mais mes joueurs me laissent pantois. Notre note est de 8,5/10 sur cette première

partie de Liga. Mais il y a une autre équipe qui a 9,5. Nous avons laissé des points, mais personne n'a été meilleur que nous. Nous nous mesurons à un grand rival. Nous allons quand même essayer de gagner la Liga», a-t-il martelé, glissant que le nul au Camp Nou face au Real Madrid en Coupe du Roi (2-2, 1/4 de finale retour) avait «remis les pendules à l'heure». Pour autant, malgré les petits soubresauts de l'actualité azulgrana, le natif de Santpedor a refusé d'indiquer de quoi son avenir serait fait. «Le public doit se préoccuper de notre

place au classement et non de ma prolongation de contrat. Quand j'aurai pris une décision à ce sujet, le président sera au courant. Il n'y a pas de nouveauté dans ce dossier», a-t-il conclu. Alors qu'El Confidencial et la Cadena Ser annoncent que Manchester City et l'Inter Milan sont sur le coup si l'entraîneur venait à ne pas prolonger, ces déclarations ne rassureront sans doute pas pleinement les supporters catalans. Mais comme il l'a répété pendant les 45 minutes de sa conférence de presse, l'essentiel est ailleurs...

Tevez va-t-il rester à City ?



Carlos Tevez, l'attaquant argentin de Manchester City, n'a finalement pas trouvé preneur pendant le mercato hivernal, malgré une dernière tentative du Milan AC dans les derniers instants du marché des transferts. Pourtant, Carlos Tevez ne manquait pas de courtisans. Le Milan AC, l'Inter Milan, le PSG, les Corinthians de Sao Paulo, et même Boca Juniors, ont tour à tour été cités comme possibles destinations de l'international argentin. En vain. Tout ces clubs, exceptés le PSG, souhaitaient obtenir un prêt avec option d'achat. Une formule que ne souhaitait pas Manchester City qui voulait vendre son joueur. A moins d'une offre ultérieure venue du Brésil ou de Russie, où

le marché n'est pas fermé, ou qu'il accepte la proposition de Diego Maradona de le rejoindre à Al-Wasl (Dubai), Carlo Tevez devrait finalement finir la saison à Manchester City.

Dans quelles conditions ? «Contrairement à ce que prétend son entourage, j'ai toujours eu de bonnes relations avec Carlos, même après Munich, a expliqué le manager de City. Je l'ai même invité chez moi pour lui expliquer que s'il s'excusait, il pourrait reprendre place dans le groupe. Mais il me disait vouloir se rapprocher de sa famille et c'est pourquoi je trouve étrange tout ce qui s'est passé avec lui», a commenté, de son côté, le manager des Citizens, Roberto Mancini.

L'AS Monaco recrute trois nouveaux joueurs

Le club de l'AS Monaco (2e Div. française de football) a renforcé ses rangs par trois nouveaux joueurs, selon des sources proches du club monégasque citées par la presse. Il s'agit de l'attaquant international marocain Nabil Dirar (FC Bruges, 1^{re} Div. belge), ainsi que des internationaux grecs Alexandros Tziolis (Racing Santander (1^{re} Div. espagnole) et Giogios Tzavelas (Francfort, 1^{re} Div. allemande), selon les mêmes sources.



Ces arrivées ne sont pas encore confirmées officiellement, mais Dirar (25 ans) aurait par-

phé un contrat de quatre ans et demi au profit de l'AS Monaco pour un montant estimé à 7,5

millions d'euros. Le milieu défensif grec Alexandros Tziolis (26 ans) et le défenseur Giogios Tzavelas (24 ans) devaient à leur tour signer des contrats chez le club de la Principauté, qui s'est séparé de son attaquant Frédéric Nimani à Salonique (1^{re} Div. grecque). Ces derniers recrutements portent à neuf le nombre de joueurs engagés par le nouveau président russe de l'AS Monaco, le milliardaire Dmitri Rybolovlev.

IBN ZEIDOUN, JUBILÉ DE HADJA CHERIFA

Hommage à la doyenne des chanteuses kabyles

«Ô toi, dont j’ai partagé la joie, viens ! Rends-moi la joie que je t’ai donnée. Depuis longtemps, depuis trop longtemps. Nous étions sur le versant de l’ombre. Mais la lune vient d’éclorre. Déjà, sa clarté nous inonde», psalmodiait Marguerite Taos Amrouche.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ce genre de poèmes mystiques se retrouvent énormément dans les chants berbères. Il n’y a plus autant de femmes kabyles de nus temps qui les clamenmt, mais il reste la diva - El Hadja Cherifa - et elle en est remerciée.

Un jubilé en l’honneur d’El Hadja Cherifa a été organisé à la salle Ibn Zeydoun. Une pléiade d’artiste lui a ainsi rendu hommage, à l’image de l’orchestre de Kamel Mati. Il y a eu la projection d’un documentaire sur la vie de la diva, déclamation de poésies par Kamel Hamadi, la chanteuse Amel Zen, la chanteuse Mounia, la chorale féminine El Khalet. Chérifa, de son vrai nom, Ouardia Bouchemlal, née le 9 Janvier 1926 à Ilmayen, dans la région d’Akbou (Petite Kabylie), est une chanteuse de musique traditionnelle kabyle. Toute petite, on l’envoyait faire paître le troupeau familial



et elle se découvre un joli filet vocal dès l’âge de sept ans. La simple écoute d’un roulement de bendir la poussait à se précipiter sur les lieux de la fête. Mais en Kabylie, si on apprécie les musiciens ; on ne souhaite pas pour autant en avoir dans sa famille. Chérifa, très tôt orpheline de père et placée sous la tutelle de ses oncles après le remariage de sa mère, recevait des corrections sévères pour ses escapades musicales.

A l’âge de dix-huit ans, celle qui n’a jamais été scolarisée et qui a grandi pieds nus en mangeant un jour sur trois et sans presque rien, décide de quitter sa région natale et de vivre de sa vocation ailleurs. Dans le train qui la conduisait vers Alger, elle compose *Abka Wala Khir ay Akbou* « Adieu Akbou », le titre qui fera sa renommée et qui demeure toujours aussi populaire. Dans les années 40, elle chante à la radio en échange d’un cachet équivalent à 100 euros (somme énorme à l’époque) et s’impose rapidement comme

la maîtresse du chant kabyle. Pendant des années, elle tourne un peu partout en Algérie et enregistre de nombreux morceaux, soit de sa composition, soit puisés dans le patrimoine folklorique. Tous des succès. Chérifa ne se souvient plus du nombre mais approximativement, elle compte plus de 800 chansons dans son répertoire. Cependant, elle n’a pas vraiment profité de son art : dépouillée par le fisc alors qu’elle ne touchait aucun droit d’auteur, elle arrête de chanter dans les années 70. Pour survivre, elle se retrouve à faire le ménage à la télévision algérienne, oubliée de tous pendant que ce temps, les grands artistes de son époque pillaient sans vergogne son répertoire. Ce n’est qu’au cours de la décennie suivante que les jeunes la redécouvrent et la placent en tête d’affiche lors de tournées.

Chérifa n’a eu droit à la reconnaissance que tardivement. C’est la souffrance qui lui a inspiré ses chants tellement forts et traversés par une émotion indicible. Elle reste dans les mémoires comme la spécialiste des préludes (chouiq) et des chants d’amour (Ahiha). Les poèmes et les mélodies qu’elle compose s’inspirent des chansons traditionnelles mais aussi de sa propre expérience. Elle chante la vie sous tous ses aspects. Doyenne des chanteuses kabyles, Chérifa est aujourd’hui non seulement la porte-parole de plusieurs générations de femmes algériennes mais aussi, grâce à ses chants enflammés, la mémoire de tout un pays, une artiste incontournable, une authentique diva.

K. H.

1^{ER} FESTIVAL NATIONAL CULTUREL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE

Rym Takouht remporte le prix «Keltoum»

Le prix Keltoum de la meilleure interprétation a été décerné à l’artiste Rym Takoucht, mardi soir, à la clôture du 1er festival national culturel de la production théâtrale féminine, dédié à l’héroïne disparue du *Vent des Aurès*. Rym Takoucht a été récompensée pour son interprétation du rôle d’une femme se battant pour s’épanouir et se libérer de la pression sociale dans la pièce *Sawad fi el amel* (du noir dans l’espoir), un monodrame monté par la coopérative culturelle Rimah d’Alger.

Les 2e et 3e prix ont été attribués respectivement à Souad Sekki pour son rôle dans la pièce *le Souk des hommes* et à Samia Saâdi pour son interprétation de la pièce *Les rêves d’antan* du théâtre régional de Skikda. La comédienne Nadia Kadri a pour sa part remporté le prix Keltoum de la meilleure interprétation Jeunes talents prometteurs

pour son rôle dans la pièce *Le souk des hommes*.

Le jury, présidé par la femme de lettres Zineb Laouedj, a attribué son prix spécial à la pièce *Malameh*, une production d’une troupe théâtrale animée par des résidents de la cité universitaire Hamla-4 de Batna. Le prix de la meilleure mise en scène féminine est revenu à Fadila Assous pour la pièce *Les larmes de lune* et celui de la meilleure scénographie à Assia Boulahref pour la pièce *Malameh*. Le festival a également décerné le prix de la meilleure interprétation masculine à Abdelhamid Hadjou pour son rôle dans la pièce *Stop frontières* de la coopérative Founoun d’Annaba.

La manifestation a également été sanctionnée par des recommandations plaçant pour un plus grand encouragement de la production théâtrale féminine, pour l’adaptation

de pièces théâtrales à partir de textes de la littérature algérienne, ainsi que pour la multiplication d’ateliers de formation pour rattraper le manque constaté dans les techniques d’adaptation, de scénographie et de musique du théâtre féminin.

Les insuffisances constatées dans ce domaine ont d’ailleurs poussé le jury à ne pas attribuer certains prix comme le prix de la meilleure composition musicale, celui du meilleur spectacle complet et de la meilleure conception chorégraphique féminine. Six pièces théâtrales étaient en compétition au 1er festival culturel de la production théâtrale féminine d’Annaba qui a également vu la présentation de cinq autres pièces hors compétition ainsi que l’organisation d’ateliers de formation et des conférences portant sur le thème du théâtre féminin.

APS

LE SUD DE LA FRANCE ACCUEILLE UN FESTIVAL DU 7^E ART

Regards sur le cinéma algérien

Le festival "Regards sur le Cinéma Algérien" de l’association du même nom sillonnera jusqu’au 30 mars prochain 19 villes de la région du Languedoc-Roussillon, (sud de la France), pour faire connaître le cinéma algérien des cinquante dernières années, annonce-t-on sur le site de l’association.

La 5e édition, inaugurée lundi à Montpellier, représente une rétrospective du cinéma algérien de 1962 à 2012 : fic-

tions, documentaires et courts métrages, témoins de la création cinématographique algérienne, écrit le site.

Un grand nombre d’associations et de professionnels du cinéma se sont associés, début 2009, autour de la société "Les films des deux rives" pour créer l’association "Regards sur le Cinéma Algérien", afin de favoriser la diffusion du 7e art algérien et permettre au public de découvrir cette cinématographie,

méconnue dans la région, rappelle le site.

Le vernissage de l’exposition "1962/2012: 50 ans de cinéma", composé d’affiches de films représentatifs de cette période, a été organisé en marge de l’inauguration des 5es Regards sur le cinéma algérien.

Normal de Merzak Allouche a été projeté en avant-première française, en présence du réalisateur et de l’actrice

LA NUIT DU COURT MÉTRAGE

Khouya diffusé sur France 3



Le court métrage *Khouya* (Mon frère) du jeune réalisateur algérien, Yanis Koussim, sera diffusé jeudi parmi d’autres films à "La nuit du court métrage 2012" sur la chaîne de télévision française France 3, selon le site internet de la chaîne.

Placée sous la thématique "Liberté et cinéma : la nouvelle vague du cinéma arabe", la soirée est préparée dans le cadre du 34e Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand qui se tient depuis vendredi.

Treize courts métrages de plusieurs pays dont la Tunisie, l’Egypte et le Maroc, sont programmés pour cette soirée. *Khouya*, produit en 2010 par la société de production et de distribution M.D.CINE, relate un drame familial provoqué par Tarek, le frère macho qui impose, par la violence, son diktat à ses trois sœurs Nabila, Imen et Yamina.

La mère, jouée par la comédienne Sonia, assiste, impuissante à ces scènes insupportables et à la maltraitance de ses filles, tour à tour battues par leur frère. La tension monte d’un cran lorsqu’une des protagonistes refuse un mariage arrangé. Une des sœurs tue accidentellement le frère violent, mais la mère endosse le meurtre pour épargner la prison à sa fille. Par ailleurs, l’Algérie est représentée au Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, qui prendra fin samedi prochain, par le film *Demain, Alger ?*, écrit et réalisé par Amine Sidi Boumediene en 2011. Ce film de vingt minutes présente trois jeunes qui discutent en bas d’un immeuble. Le départ imminent de leur meilleur ami est au centre de leurs discussions qui vire à la dispute. L’histoire se déroule le 4 octobre 1988, la veille des événements sanglants du 5 Octobre.

Demain, Alger ? a été choisi parmi 16 courts métrages algériens inscrits à la sélection du festival.

APS

principale du film, Adila Bendimerad.

Pour cette édition, l’association a choisi, pour marquer le cinquantenaire de l’indépendance de l’Algérie (5 Juillet 2012), de projeter deux films algériens représentatifs de chacune des cinq décennies post-indépendance pour "sortir du concept habituel du festival, dédié au cinéma contemporain", selon des responsables de l’association.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



VOL DE BIJOUX

Il traîne son épouse devant les tribunaux

Encore une histoire de divorce à cause d'actes irréfléchis dictés par la cupidité.

PAR KAMEL AZIOUALI

Cet après-midi-là, Madjid, 33 ans, en compagnie de Nabila, sa jeune épouse, s'était rendu chez sa sœur aînée qui fêtait l'anniversaire d'une de ses deux fillettes.

Au moment où le jeune couple se levait pour s'en aller vers 17h, la sœur de Madjid s'exclama :

- Oh ! Vous partez déjà, Madjid ?
- Oui, Nacéra... parce que demain, je travaille. Aujourd'hui aussi j'ai travaillé, j'ai besoin de repos...

- Oh ! Vraiment je suis confuse... Je voulais discuter avec Nabila. Finalement cela n'a pas été possible... Il y a tellement de monde que nous n'avons pas pu échanger plus de trois mots... Oh ! J'ai même honte. Elle fait partie de notre famille depuis deux mois maintenant et nous ne nous connaissons presque pas. Il faut que tu la ramènes un matin et que tu la laisses avec moi toute la journée et le soir ou le lendemain tu la récupères... parce que je sais que votre domicile est loin et que tu ne voudrais pas qu'elle soit confrontée aux problèmes des transports en commun.

La jeune mariée de 22 ans sourit :
- Je te promets que dès que Madjid aura un petit moment de libre, nous reviendrons.

- D'accord... si vous ne revenez pas, j'enverrai mon mari vous chercher.

- D'accord.

Après le départ de tous les invités, Nacéra soupira :

- Maintenant, j'ai du travail qui m'attend. Et pour cela, il faut que je sois à l'aise.

Elle enleva sa chaîne et ses bracelets en or et se rendit dans sa chambre pour les remettre dans le petit coffret où elle avait l'habitude de les cacher. Dès qu'elle eut ouvert ledit coffret, elle constata comme une anomalie. Elle sentit qu'il y manquait quelque chose. Elle se gratta le menton, prit le coffret entre ses mains, détailla son contenu et la stupeur lui écarquilla les yeux.

- Oh ! Il manque une gourmette, ainsi qu'une chaîne avec un grand médaillon.

Elle appela ses deux filles âgées de 4 et 7 ans pour leur demander si ce n'étaient pas elles qui avaient touché au contenu du coffre.

- Non, maman, lui répondit l'aînée. Ce n'est pas toi qui leur as changé de place, par hasard ?

- Non. Vous êtes sûres que ce n'est pas l'une de vous qui a touché à ce coffre ?

- Non, maman... Nous ne sommes pas entrées dans ta chambre, ajouta encore l'aînée. Tu es sûre, maman, que tu ne les as pas prêtées à quelqu'un ?

- Non... Elles étaient là en début d'après-midi quand je cherchais quelque



chose à me mettre...

- Tu en es vraiment sûre, maman ?

- Oui.

Après avoir réfléchi un bon moment, la mère demanda :

- Parmi les invités, vous n'avez vu personne entrer dans cette chambre ?

- Non, maman, répondit l'aînée.

- Moi, si ! J'ai vu quelqu'un entrer à deux reprises, répondit Loubna la cadette.

La mère s'écria :

- C'est vrai ? Qui ?

- Tata Nabila.

- La femme de Madjid ?

- Oui...

- Et tu dis à deux reprises ?

- Oui... Une première fois pour enlever son khimar (son voile) et arranger ses cheveux et une seconde fois pour répondre à un appel téléphonique. Je l'ai entendue dire au téléphone : « *Je t'entends mal, maman, attends, je vais changer d'endroit.* »

Nacéra regarda un bon moment ses deux filles puis leur dit :

- Allez regarder la télévision... Je verrai après ce qu'il y a lieu de faire... Et surtout pas un seul mot de tout cela à votre père ! Et d'abord où est-il ?

- Il est en train de tourner la parabole... Le vent de tout à l'heure l'a faite bouger...

Le lendemain matin, en examinant le

contenu du coffret, Nacéra réalisa qu'il manquait aussi une paire de boucles d'oreilles... Elle se mit à réfléchir et se dit que si c'était vraiment Nabila qui avait pris ses bijoux, il serait dangereux de ne pas en avertir son frère cadet. Une voleuse, se dit-elle, peut être très nuisible aussi bien pour son mari que pour le reste de sa famille. Elle devait faire quelque chose.

Deux jours plus tard, Nacéra téléphona à son frère et lui demanda de ramener sa jeune femme pour passer la journée avec elle.

- Ah ! merci, Nacéra... elle s'ennuie seule à la maison...

Nacéra voulait parler à son frère des bijoux qui avaient disparu mais si sa femme était innocente, elle risquerait de se brouiller avec lui. Finalement, elle se dit que le mieux serait de la surprendre en flagrant délit.

Le lendemain matin, Nacéra posa sur la cheminée du salon une petite chaîne en or... Pour voir si sa belle-sœur la prendrait.

En fin de journée, lorsque Madjid retourna chez sa sœur pour « récupérer » sa femme, celle-ci le prit en aparté, lui parla des bijoux qui avaient disparu de son coffret deux jours plus tôt avant de conclure :
- Aujourd'hui, j'ai posé volontairement

une chaîne en or sur la cheminée et... et ...elle a disparu...

Brusquement, tous les nerfs du visage de Madjid se mirent à trembler sous l'effet de la rage et de la honte. Sa sœur le calma.

- Madjid, calme-toi. Qu'elle me vole, moi, n'a aucune importance... Imagine qu'elle vole d'autres gens... Elle risquerait la prison...

- Eh bien, elle ira en prison s'il le faut !

Ce disant, il se rendit au salon où sa femme l'attendait, il lui arracha son sac à main, il le fouilla et il y trouva une chaîne et une paire de boucle d'oreilles.

Nabila plaqua alors ses deux mains contre sa bouche sous l'effet de la surprise.

- Oh ! Madjid... Je n'en reviens pas ! Je m'attendais à ce que tu trouves cette chaîne dans son sac mais je ne m'attendais pas à trouver ces boucles d'oreilles. Elles étaient dans le coffret, dans l'armoire de ma chambre... Ella a dû les prendre pendant que je servais le repas...

Et de nouveau, la petite Loubna intervint :

- Non...maman...ce n'était pas pendant que tu mettais la table... C'était lorsque tu étendais le linge sur le balcon de la cuisine. Je me trouvais dans la salle de bains quand je l'ai vue entrer dans ta chambre.

Dès que la petite fille eut fini de parler, Madjid gifla sa femme et lui lança à trois reprises qu'elle était répudiée : « raki m'telqa ! » « raki m'telqa ! » « raki m'telqa ! »

Nacéra était affolée et cria à son tour :

- Non, Madjid... ce n'est pas la bonne solution...

- Si ! maintenant Nacéra, si tu ne le fais pas, c'est moi qui vais le faire !

- Faire quoi, Madjid ?

- Déposer une plainte contre elle et la faire entrer en prison...

- Non... Madjid !

- Elle n'est plus ma femme !

- Madjid, calme-toi... Vous n'êtes mariés que depuis deux mois...

- Certains divorcent le lendemain de leur nuit de noces.

Nabila retourna chez ses parents et son ex-belle-sœur déposa plainte contre elle. Nacéra fut obligée de recourir à cette plainte parce qu'elle s'était retrouvée dans l'impossibilité de récupérer les premiers bijoux qui avaient été volés parce que sa belle-sœur les avait déjà vendus. Ah ! Elle était vraiment dangereuse ! Elle connaissait même des receleurs !

Il y a quelques jours, Nabila s'était retrouvée au box des accusés au tribunal de Bir Mourad-Raïs.

Elle déclara avoir regretté ce qu'elle avait fait. Puis, après avoir pleuré en silence un bon moment, elle ajouta qu'elle méritait le plus sévère des châtements parce qu'elle avait eu la chance de se marier et de devenir une mère heureuse et respectée mais elle n'avait pas su la saisir.

Une année de prison ferme et le paiement d'une amende de 50.000 DA ont été requis contre elle.

K. A.

Savoir gérer son taux d'insuline

L'insuline est une hormone très sensible. Elle réagit à votre alimentation, de dormir ou encore de bouger. Des mesures complémentaires doivent donc être prises : elles vous permettront de prendre soin de votre silhouette tout en prévenant l'apparition du diabète.

Insuline : qu'est-ce que c'est exactement ?

L'insuline est une hormone fabriquée par le pancréas, qui permet au sucre d'être correctement utilisé et assimilé par l'organisme.

Lorsque le corps ne sécrète pas suffisamment d'insuline, le glucose (c'est-à-dire le sucre) reste dans le sang et ne parvient pas à être diffusé dans toutes les cellules. Il entraîne alors une hyperglycémie.

Une simple prise de sang, prescrite par votre médecin et effectuée le matin à jeun, peut permettre de vérifier votre glycémie ainsi que votre taux d'hémoglobine glyquée (cette mesure permet de donner des informations sur la glycémie les 3 mois précédant la prise de sang). Si le taux de sucre dans votre sang est trop élevé (entre 1,1g/l et 1,26g/l), il est possible qu'en effet, vous ne sécrétiez pas assez d'insuline et que vous souffriez de pré-diabète.

Le surpoids en question



Le surpoids est l'un des principaux vecteurs du pré-diabète et du diabète. En effet, plus les cellules adipeuses de votre corps augmentent, plus votre organisme va devoir travailler pour créer l'insuline nécessaire pour les alimenter en sucre.

Le problème...

Le pancréas va se fatiguer et l'insuline fabriquée risque de devenir de moins en moins efficace. On parle alors d'insulino-résistance. Dans ces cas, la glycémie augmente : au delà de 1,26g/l, il s'agit de dia-

bète. Pour retrouver l'équilibre et prévenir l'apparition du diabète, une alimentation équilibrée est indispensable

La clé d'un régime équilibré

Pour contrôler votre glycémie et maintenir un poids stable, un régime s'avère nécessaire. L'adoption d'un régime méditerranéen que l'on appelle aussi régime crétois est notamment recommandée. Pour cela, consommez chaque jour des fruits et légumes frais. Faites la part belle aux céréales, en privilégiant les glucides à

faible index glycémique (lentilles, quinoa, épeautre, kamut, céréales complètes...). N'oubliez pas les laitages et les corps gras en petites quantités (huile d'olive, de colza, de noix...).

Plusieurs fois par semaine, offrez-vous une part de poisson ou de volaille. Réservez la viande rouge aux occasions et évitez d'en consommer plus de 4 fois par mois. Bien sûr, sucreries et autres cochonneries trop grasses (pâtisseries, bonbons...) sont à limiter au maximum. Enfin, évitez le sel et préférez les herbes aromatiques pour parfumer vos plats.

Autres mesures à prendre

L'insuline est une hormone très sensible. Elle réagit à votre alimentation, mais également à votre manière de dormir ou encore de bouger. Des mesures complémentaires doivent donc être prises : elles vous permettront de prendre soin de votre silhouette tout en prévenant l'apparition du diabète. Avoir un bon sommeil est important et permet notamment d'enrayer le phénomène d'insulino-résistance. Dormir moins de 5 heures par nuit multiplierait ainsi par 2, 5 les risques de pré-diabète.

La pratique d'une activité physique régulière est également primordiale. Elle permet de lutter contre le surpoids et de s'attaquer aux mécanismes du diabète en favorisant l'absorption du glucose par l'organisme. La bonne fréquence ? Minimum 3 séances d'1 heure chaque semaine.

In Top Santé

MALADIES DÉGÉNÉRATIVES

Les différentes formes de démence

Le terme de "démence" désigne les maladies neurologiques caractérisées par une altération des capacités cognitives. Les atteintes sont suffisamment importantes pour entraîner une perte d'autonomie chez le malade. La plupart de ces maladies sont dues à la dégénérescence des neurones, comme la maladie d'Alzheimer.

Les démences dégénératives représentent 90% des cas de démence. La maladie d'Alzheimer est la plus connue d'entre elles. Néanmoins, il existe d'autres pathologies qui aboutissent elles aussi à une perte d'autonomie. Toutes ont en commun une détérioration progressive et irréversible des neurones. Parfois confondues avec la maladie d'Alzheimer, elles ne touchent pourtant pas les mêmes régions cérébrales et atteignent souvent des sujets plus jeunes.

Démences fronto-temporales

Ces démences fronto-temporales touchent entre 80.000 et 100.000 personnes en France. Cette affection est la 2e cause de démence après la maladie d'Alzheimer. La DFT, plus précoce que la maladie d'Alzheimer, débute entre 55 et 60 ans.

Elle se caractérise par une atrophie (diminution du volume) des lobes frontaux du cerveau. Les premiers signes se distinguent par une modification de la personnalité et du comportement. Ils se traduisent parfois par une négligence physique et une altération des convenances sociales. Chez la plupart des patients, on observe une apathie. Le sujet n'a alors plus aucun intérêt pour son entourage et peut se montrer agressif. Ce n'est qu'après ces perturbations comportementales, que les troubles de la mémoire et du langage surviennent.

Ainsi, contrairement à la maladie d'Alzheimer, l'amnésie n'apparaît qu'au second plan. Les DFT sont donc principalement marquées par des troubles comportementaux.

La maladie de Pick est une DFT caractérisée par des lésions particulières appelées "corps de Pick".

Démences à corps de Lewy

Ce type de dégénérescence concerne 15% des cas de démence. Elle est provoquée par la présence de corpuscules, appelés corps de Lewy, dans les neurones. Les symptômes sont une association d'un syndrome parkinsonien avec des hallucinations visuelles. La mémoire n'est pas forcément altérée mais l'affection évolue beaucoup plus rapidement que la maladie d'Alzheimer.

La démence à corps de Lewy se caractérise par des dépôts anormaux d'une protéine appelée alpha-synucléine à l'intérieur des cellules du cerveau. Ces dépôts sont appelés des "corps de Lewy" du nom du chercheur qui fut le premier à les décrire. Le mécanisme à l'origine de ces corps de Lewy est inconnu.

Démences sémantiques

Contrairement à la maladie d'Alzheimer qui atteint la mémoire des faits récents ou mémoire épisodique, cette pathologie affecte la mémoire des connaissances acquises ou mémoire sémantique. Les patients ne reconnaissent alors plus les objets du quotidien. Ils vont jusqu'à en oublier leur utilité et peuvent donc facilement se blesser.

Cette démence est causée par une lésion dégénérative du lobe fronto-temporal gauche. A mesure que la dégénérescence progresse, les troubles de mémoire s'étendent.

Atrophie lobaire sans démence initiale

Trois types de symptômes existent : l'aphasie (perte du langage), l'apraxie (maladresse gestuelle) et l'agnosie (absence de sensation). Dans tous les cas d'atrophie lobaire, la démence ne s'installe qu'après plusieurs années.

Chez les patients atteints du syndrome dit de "Mesulam", c'est l'hémisphère gauche du cerveau qui est touché. Les sujets perdent alors progressivement l'usage de la parole jusqu'au mutisme.

Le syndrome de Benson est, quant à lui, caractérisé par une altération initiale de la vision, puis une évolution en démence.



L'autopsie des malades révèle des lésions identiques à celles de la maladie d'Alzheimer, d'où son nom : "variante visuelle de la maladie d'Alzheimer".

Démences associées à la maladie de Parkinson

Après de nombreuses années, 20 à 30 % des sujets parkinsoniens évoluent vers une démence. Les causes de cette évolution restent encore méconnues.

Démences les plus rares

La maladie de Steele-Richardson-Olzewski se caractérise principalement par une raideur de l'axe du corps et une démence avec apathie.

La maladie de Huntington ou chorée de Huntington se manifeste par des mouvements involontaires et une démence précoce vers 45-50 ans

In Doctissimo

Cuisine

Macaronis au persil et à la coriandre



Ingrédients :
500 g de macaronis
3 c. à soupe de concentré de tomates
1 boîte de thon à l'huile
2 gousses d'ail haché
1 boîte de champignons émincés
1 c. à soupe de smen
1 pincée de basilic sec
4 c. à soupe de coriandre et persil finement haché
Sel, poivre

Préparation :
Mettre dans une marmite le concentré de tomate, 3 verres à thé d'eau, l'ail haché, basilic, smen, sel et poivre, porter à ébullition, ajouter les champignons émincés et le thon égoutté et laisser cuire pendant 10 minutes sur feu doux, hors du feu ajouter le coriandre et le persil haché. Faire cuire les macaronis dans une grande quantité d'eau salée avec une goutte d'huile d'olive, égoutter-les.
Ajouter les macaronis cuits à la préparation de champignons et bien mélanger le tout sur le feu pour que la sauce rentre dans les macaronis.
Servir chaude.

Flan caramel à la génoise



Ingrédients :
100 ml de caramel
Pour le flan
1 litre de lait entier
4 oeufs
Du sucre selon le goût
1sachet de sucre vanillée
2 c a soupe de maïzena
Pour la génoise
3 oeufs entier
100 g de sucre
100 g de farine

Préparation:
Préchauffer le four. Préparer la génoise en battent les oeufs avec le sucre jusqu'a obtenir une crème blanche. Verser la farine petit a petit tout en continuant de fouetter le tout réserver la sur le coter. Chauffer le lait avec le sucre, des qu'il commence a bouillir, battre les oeufs et les rajouter lait chaud sans arrêter de mélanger au fouet. Délayer la maïzena avec un peut de lait froid et le rajouter au lait. Une fois que la crème commence a épaissir la retirer du feu.
Versez le caramel dans un moule, verser sur le caramel la crème, puis la génoise. Cuire dans un four au bain-marie. Laisser refroidir avant de démouler.

TROUBLES DIGESTIFS

Le basilic contre l'indigestion

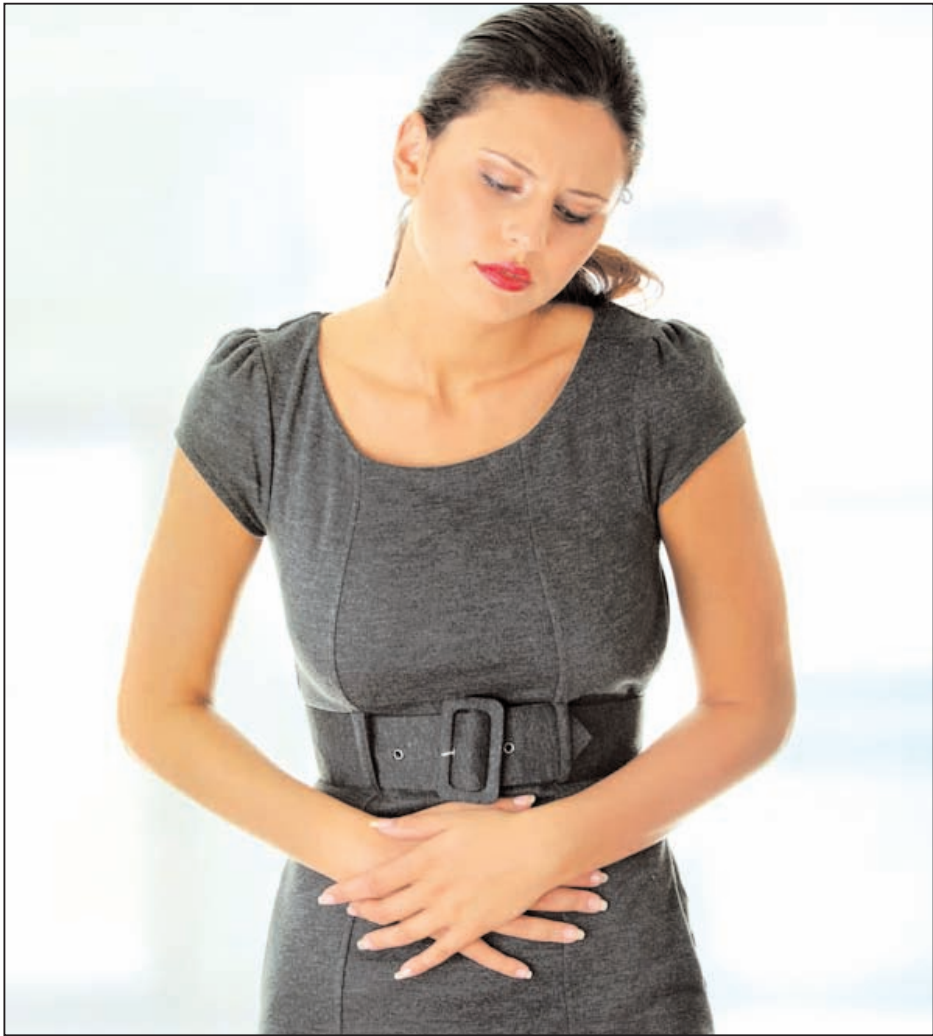
Autrement appelé herbe royale, le basilic est originaire d'Asie méridionale. De la famille des Lamiacées, c'est une plante herbacée d'environ 40 cm, dont les feuilles et les sommités fleuries recèlent de nombreuses vertus curatives...

De l'huile essentielle et des tanins :
Les feuilles de basilic renferment de l'huile essentielle et des tanins. Elles sont également riches en calcium, en phosphore et en vitamines A et C. Le basilic contient enfin du bêta-carotène – quoiqu'en petites quantités – et du camphre.

Une action sur le système digestif
Le basilic est surtout renommé pour ses vertus antispasmodiques, notamment au niveau du tube digestif. Ses feuilles sont en effet utilisées en infusion pour soigner l'indigestion et le manque d'appétit. Elles sont également employées pour leurs propriétés carminatives, dans le traitement des flatulences et des ballonnements.

Dans le bain :
Quelques gouttes de son essence dans un bain, c'est un bon moyen de retrouver son tonus physique... et mental. Enfin, cette herbe royale s'avérerait également efficace contre certaines maladies des voies respiratoires, et faciliterait la lactation.

A noter que...
la phytothérapie est utilisée en médecine



traditionnelle depuis des siècles. Son efficacité et son innocuité restent toujours discutées. Et pour cause, comme l'explique l'Organisation mondiale de la santé dans un

rapport de 1998, « un nombre relativement petit d'espèces de plantes ont été étudiées pour d'éventuelles applications médicales ».

JARDIN EN HIVER

Plantes et neige... que faire ?



La neige, un bon isolant
Le saviez-vous ? La couche de neige protège le sol des froids les plus intenses. En effet, sous 10 cm de neige, la température est 3°C plus élevée que celle de l'air... De quoi sauver bien des plantes ! Par ailleurs, à la remontée des températures, sa présence assure un dégel humide, moins préjudiciable pour les végétaux qu'un dégel sec».

A faire et ne pas faire
Ne piétinez pas dans votre jardin : les marques de vos pas resteraient visibles plusieurs semaines après le dégel.
Laissez les fleurs tranquilles : les plantes vivaces sont protégées par la couche neigeuse; les bulbes printaniers ne craignent rien
Secouez les branches et jeunes arbres afin de limiter les risques de casse

Otez la neige qui s'accumule sur les persistants à larges feuilles, elle risque d'occasionner des brûlures sur les feuilles

Plante endommagée : attendre
La neige semble avoir endommagé l'une ou l'autre de vos plantes chéries ? Patience... Un feuillage un peu noir, quelques branches cassées ou une vivace qui ne repart pas peuvent parfaitement évoluer de façon satisfaisante : laissez-leur, le printemps venu, le temps de se remettre...

«Neige de février vaut du fumier»
Ce constat empirique est plein de bon sens. Dans leur chute, les flocons de neige se chargent d'azote atmosphérique, libéré dans le sol au moment de la fonte, enrichissant ainsi la terre. Tout bénéfice pour vos cultures !

Trucs et astuces

Entretien un olivier



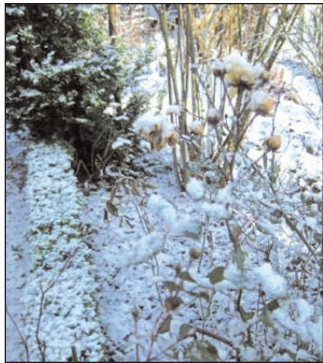
Pour l'arrosage, une fois par semaine suffit entre mars et septembre et une fois tous les quinze jours le reste du temps. Si les oliviers sont en pots, ne taillez pas de façon spéciale sauf par souci d'esthétisme.

Fabriquer un terreau équilibré



Mélangez du charbon de bois à des coquilles d'œufs, du sable, de la tourbe, des feuilles et des écorces pilées. Les proportions sont égales pour chaque produit.

Protéger ses rosiers en hiver



Faites un bon paillis au pied ou y mettre des écorces de pin. Les membranes géotextiles sont aussi très efficaces.

Entretien les fougères



Faites infuser du thé. Une fois refroidi, arrosez vos fougères avec. Vos fougères apprécieront, et seront ravivées

Une initiative internationale contre 10 maladies tropicales rares

Une vaste initiative internationale, regroupant des partenaires aussi privés que publics a été annoncée lundi pour lutter contre 10 maladies tropicales rares (ou MTN pour maladies tropicales négligées). L'industrie pharmaceutique a promis un don de 14 milliards de traitements.

À l'échelle mondiale, les maladies tropicales négligées (MTN) affectent au moins un milliard de personnes, soit une personne sur sept. Chaque année, on déplore des millions de morts ou de malades gravement atteints. Parmi les MTN figurent, notamment : la filariose lymphatique, également connue sous le nom d'éléphantiasis. Cette maladie concerne plus de 1,3 milliard de personnes et défigure gravement les personnes touchées. Autre MTN, la maladie du sommeil (trypanosomiasse humaine africaine) qui est transmise par la piqure de la mouche tsé-tsé. Sans traitement, cette maladie s'avère toujours mortelle. Pour lutter contre ces fléaux, une vaste initiative internationale, regroupant des partenaires aussi privés que publics a été annoncée lundi pour lutter en faveur de l'élimination de 10 de ces MTN. Selon sa Fédération internationale basée à Genève, l'industrie pharmaceutique fera don de 14 milliards de traitements pour aider à éradiquer ces maladies tropicales. Pour un impact maximal, ces dons se concentreront sur les neuf MTN qui représentent plus de 90% du fardeau de ces maladies à l'échelle mondiale. En moyenne, 1,4 milliard de traitements seront mis à disposition gratuitement chaque année afin d'atteindre les objectifs fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'ici 2020. "Depuis des décennies, des sociétés pharmaceutiques individuelles investissent dans la recherche, mettent au point et font don de médicaments dans le but de combattre les



maladies et d'améliorer la vie des patients", a déclaré Eduardo Pisani, Directeur général de la Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) cité par l'AFP.

Des millions investis pour lutter contre les maladies

Le laboratoire Sanofi, par exemple, s'est engagé dans la lutte contre la maladie du sommeil (qu'elle compte éradiquer d'ici 2020) tandis que le laboratoire suisse Novartis a promis de reconduire son engagement en faveur de l'élimination de la lèpre. Le laboratoire Merck Serono compte, quant à lui, multiplier par dix son financement, de 20 millions à 160 millions d'euros, pour éliminer la maladie du ver de la schistosomiasse (ou bilharziose).

Enfin, Bayer va doubler sa donation de nifurtimox pour combattre la maladie de Chagas (en phase chronique, 30% des patients touchés développent des lésions cardiaques). Les gouvernements américain, britannique et des Emirats arabes unis, la Fondation Bill et Melinda Gates (qui prévoit de verser 363 millions de dollars sur cinq ans), la Banque mondiale et les représentants de pays (Bangladesh, Brésil, Mozambique et Tanzanie) se sont également engagés à renforcer la lutte contre ces maladies.

Ainsi, une "Déclaration de Londres sur les maladies tropicales négligées" a été signée et les signataires se sont engagés à maintenir ou élargir les programmes de dons existants.

Une nouvelle fleur découverte sur les Iles Fidji

Des chercheurs de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ont découvert une nouvelle fleur appartenant au genre des Medinilla sur les Iles Fidji.

La liste des espèces connues ne cessent de s'allonger. Aujourd'hui, c'est ainsi une toute nouvelle fleur que vient de présenter l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Celle-ci a été repérée dans les montagnes du village de Matasawalevu, situé sur l'île de Kadavu, dans les Fidji, alors que les scientifiques de l'UICN se livraient à une évaluation de l'étendue de la biodiversité du district de Nakasaleka. Dotée de petites fleurs aux pétales blancs, la fleur



appartient, en fait, au genre des Medinilla. Un genre dont les chercheurs avaient jusqu'à présent identifié 193 espèces différentes, dont 11 ne poussent que sur les Iles Fidji. L'une d'entre elle, baptisée Medinilla

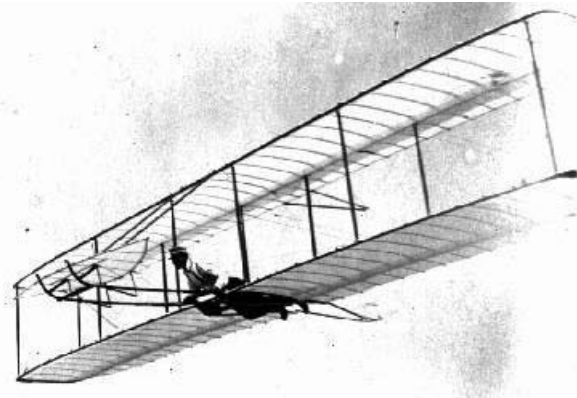
waterhousei, aux pétales d'un rose très vif, est d'ailleurs l'emblème des Fidji, relève 7sur7.be.

"Nous n'avons pu découvrir qu'une seule plante de ce nouveau type", a indiqué dans un communiqué l'une des expertes de l'UICN, Marika Tuiwawa. Toutefois, cette découverte ne date pas d'hier et remonte même à 2010. Elle n'a pu être rendue publique que cette semaine en raison de la lenteur du processus d'expertise, a précisé une responsable de l'UICN, Ewa Magiera.

Pour l'heure, la fleur n'a donc pas encore été baptisée, mais les experts ont suggéré de l'appeler Medinilla matasawalevu pour rappeler la région où elle a été découverte.

Les babouins, princes des voleurs, entre le Zimbabwe et la Zambie

Une troupe de babouins voleurs sévirait actuellement à la frontière entre le Zimbabwe et la Zambie. Sacs, vêtements ou objets chargés dans les véhicules, tout disparaîtrait sur leur passage au grand dam des voyageurs détreuillés. Détreuilleurs de sacs et pilleurs de camions : telles sont les accusations portées actuellement contre une troupe de babouins qui sèmerait la terreur à l'un des postes-frontière entre le Zimbabwe et la Zambie. Comme l'a expliqué le quotidien Harare Daily News, il semblerait, en effet, que ces animaux aient à plusieurs reprises détreuillé les voyageurs, en quête de nourriture. Déterminés, ils en viendraient même à mordre ou à frapper les gens au visage, si ceux-ci essaient de défendre leurs affaires. "Ils peuvent aussi arracher les sacs des femmes et même détruire des voitures lorsqu'ils sont à la recherche de nourriture", explique Tichaona Phiri, chef du poste-frontière de Chirundu, au nord du lac Kariba. "Compte tenu de leur nombre, il est très difficile de les contrôler. De plus, ils se comportent comme des humains, ils savent très bien tricher et dissimuler", ajoute M. Phiri cité par Romandie.com.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

HISTOIRE DE L'AVIATION

La fascination de l'homme pour les oiseaux remonte sans doute à la Préhistoire, mais ce n'est que quelques années plus tard qu'il commença à comprendre les mécanismes du vol. Il ne faut pas oublier que les premiers hommes à voler dans les airs ne l'ont pas fait en avion mais plutôt en montgolfière. Quant au premier vol motorisé, il fut exécuté par les frères Wright en décembre 1903.

Johnny Hallyday

se confie sur Laura,
sa carrière, ses projets



Oui Johnny Hallyday est bel et bien de retour. Après de sérieux problèmes de santé en 2009, le chanteur semble remis sur pied... Au sujet de l'interpellation de sa fille alors qu'elle se promenait nue sous l'emprise de l'alcool, l'artiste inquiet dira : «Elle se fait soigner de nouveau. Pourtant elle était clean. On a passé Noël en famille à Gstaad. Non vraiment, je ne comprends pas...» Depuis qu'il est passé à côté de la mort, il a pris conscience de l'importance de la famille. Il révèle : «J'ai eu peur non pas de mourir, mais de laisser mes enfants dans les ennuis. Tout ce que je fais aujourd'hui, je le fais pour eux, pas pour moi.»

Christian Karembou,

ambassadeur de charme
pour les Pièces jaunes

Christian Karembou prend son rôle d'ambassadeur des Pièces jaunes très à cœur. Le footballeur s'est rendu à Nice samedi soir pour la quête annuelle qui profitera aux enfants malades.

Les usagers du tramway niçois se retrouvant nez à nez avec Christian Karembou dans la soirée du 28 janvier ! Les fans ont pu prendre la pause avec la star du ballon rond. Le journal Nice Matin explique d'ailleurs que Christian Karembou entend réunir 200.000 euros pour améliorer la Maison du Bonheur au CHU de Nice.



Stéphanie de Monaco

une maman poule

Ce n'est pas parce que l'on est princesse que l'on n'est pas une maman comme les autres. Beaucoup imagineraient la princesse Stéphanie comme une femme du monde, courant les inaugurations et laissant à d'autres le soin d'élever ses enfants. Si Pauline (17 ans) et Camille (13 ans) sont si équilibrées c'est grâce à leur maman qui, depuis toujours, les protège et les couve. Stéphanie explique le plus simplement du monde : «Comme je n'ai pas eu la chance d'avoir ma maman près de moi à son âge, il m'arrive d'en faire trop.» Ainsi avoue-t-elle : «Mes enfants sont le cœur de mon existence (...). Notre amour est fusionnel.»



Sheryfa Luna

animatrice
de télé

Alors que son prochain album est attendu pour le printemps prochain, Sheryfa Luna ne chôme pas puisqu'elle va s'improviser animatrice d'une émission de relooking ! Le programme Relooking Top Chrono devrait être diffusé dès le mois de mars. Reste à savoir si ce projet nuira aux négociations que Sheryfa mène en ce moment avec TF1 pour participer à la prochaine édition de Danse avec les Stars.

Un désir qu'elle confiait déjà à News de Stars en septembre dernier.

Sheryfa n'a aucunement l'intention de délaisser la musique pour la télévision. C'est en avril prochain qu'est prévue la sortie de son nouvel et quatrième album, Petite fée de sosie.



Kate Beckinsale

un look en or

Kate Beckinsale est aussi bien lookée que ce soit sur tapis rouge que lors de ses apparitions les plus anodines. De retour d'Europe où elle a assuré la promotion du quatrième volet d'Underworld, Kate Beckinsale offre un style à la fois casual et chic. Misan sur le confort d'une tenue sportswear pour le voyage, elle enfle un pantalon léger façon sarouel et un débardeur porté sous un pull en maille. Modeuse avertie, c'est avec ses accessoires qu'elle gagne en style.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h23
Dohr	13h02
Asr	15h50
Maghreb	18h12
Icha	19h35

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

RAPT DE TOURISTES ÉTRANGERS EN 2003

Le procès de deux auteurs présumés reporté pour la 11e fois



Le procès de deux auteurs présumés relevant du groupe d'Ammari Saïfi, alias "Abderrezak El Para", Farrah Omar et Aissani Yacine, impliqués dans l'"enlèvement de touristes étrangers en 2003", a été reporté, hier, pour la 11e fois par le tribunal criminel près la cour d'Alger. Le rapt de quinze touristes étrangers, dont dix de nationalité allemande, est survenu en février 2003 dans le Sahara algérien, près des frontières avec le Mali. Le juge Bakri Boualem a décidé de renvoyer l'affaire à la prochaine session criminelle en raison du retrait de la défense qui a requis la présence d'Ammari Saïfi, alias "Abderrezak El Para" à l'audience pour être entendu en tant que "témoin". Le juge Bakri a rejeté la demande de la défense sans motiver son refus. La défense de Farrah Omar, Me Hadria Khanouf a déclaré à l'APS dans ce contexte que le témoignage de Ammari Saïfi "El Para" dans cette affaire est d'une "très grande nécessité" pour son client qui selon elle, se trouvait en prison lors des faits qui lui ont été imputés. «Le nom d'Ammari Saïfi

"El Para" est cité dans l'arrêt de la chambre d'accusation en qualité d'accusé au même titre que Farrah Omar et Aissani Yacine", a indiqué Me Khanouf. En plus de l'accusation de rapt de touristes étrangers, les accusés doivent aussi répondre de l'inculpation de "massacre, incendie volontaire et possession d'armes", selon l'arrêt de renvoi. Les deux prévenus sont poursuivis, notamment, pour leur participation à plusieurs opérations terroristes (actes de destruction, assassinats et embuscades) contre les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et les services de sécurité, selon la même source.

Ils ont par ailleurs participé avec Ammari Saïfi à l'embuscade dressée dans la région d'Illizi contre les propriétaires de sociétés implantées dans le sud du pays, au cours de laquelle les terroristes ont enlevé plusieurs ressortissants étrangers et se sont emparés de sommes d'argent en euro.

Les deux prévenus ont également participé, selon la même source, à des opérations de demande de rançon et d'achat d'armes.

VAGUE DE FROID EN EUROPE DE L'EST Une soixantaine de morts

Les températures ont violemment chuté ces derniers jours en Europe de l'Est causant la mort d'une soixantaine de personnes, rapportent mercredi des médias. Selon ces sources, les victimes de la vague de froid sont principalement des sans-abri, mais quatre personnes ont aussi été retrouvées gelées dans leurs maisons en Ukraine.

Les risques liés aux températures très basses sont nombreuses et mettent les personnes en grande précarité dans une situation dangereuse. Pour tenter de faire face à la situation, les autorités de nombreux pays ont fait appel à l'armée pour distribuer nourriture et médicaments et porter assistance aux plus démunis. Selon les services météorologiques, cette vague de froid devrait se poursuivre avec de fortes chutes de neiges attendues. Même si l'Europe est habituée aux températures basses en hiver, cela ne dépasse pas habituellement les -15°.

L'Hiver 2011-2012 serait donc le plus froid depuis six ans malgré la douceur du mois de décembre. La vague de froid a également des conséquences économiques importantes. En effet, elle pourrait être dévastatrice pour les cultures de blé et de colza, une situation qui fait monter les prix sur les marchés des matières premières agricoles en Europe.

COURSE À LA PRÉSIDENTIE DE FRANCE

Jean-pierre Chevènement annonce son retrait

M. Jean-Pierre Chevènement, sénateur du territoire de Belfort, président de l'association France-Algérie, a annoncé, hier, qu'il se retirait de la course présidentielle dans laquelle il s'était engagé le 5 novembre, ajoutant qu'il indiquerait "le moment venu", à qui il apporterait son soutien. "Ayant pu exercer, autant que je pouvais, le rôle pédagogique que je m'étais assigné, et n'ayant plus aujourd'hui les moyens de continuer ma campagne, je décide de retirer ma candidature à l'élection présidentielle. Je continuerai cependant, demain comme hier, à faire entendre ma voix pour servir la République", a précisé l'ancien ministre dans un communiqué. "Dans les

temps difficiles qui qui sont devant nous, rien n'est plus important que de maintenir un recours républicain. J'indiquerai bien sûr, le moment venu, le candidat à l'élection présidentielle auquel, les yeux ouverts, j'apporterai mon soutien", a ajouté M. Chevènement.

En se déclarant candidat à l'Elysée, M. Chevènement, avait dit vouloir "faire bouger les lignes". Dans son communiqué, il rappelle les quatre enjeux majeurs pour la période qui s'ouvre : "Monnaie moins cher que l'euro actuel, pour réindustrialiser le pays, organiser la croissance en Europe, souveraineté budgétaire et fiscale, restant entre les mains du parlement français, redresser l'Europe à partir des nations".

Très Libre



DURANT LA DERNIERE SEMAINE 58 morts et 691 blessés dans les accidents de la route

Cinquante-huit (58) personnes ont trouvé la mort et 691 autres ont été blessées dans 405 accidents de la route survenus durant la dernière semaine du mois de janvier 2012 à travers le territoire national, selon un bilan du Commandement de la gendarmerie nationale. Par rapport à la même période de l'année 2011, les services de la gendarmerie nationale ont relevé un recul du nombre d'accidents (-20) et une augmentation du nombre de blessés (+8). Les principales

causes de ces accidents sont la perte de contrôle du véhicule, l'excès de vitesse et les dépassements dangereux, selon le bilan. Les services de la gendarmerie nationale ont recensé 29 accidents dus au non respect de la distance de sécurité et 28 autres dus à la négligence des piétons.

Concernant le nombre d'accidents, la wilaya d'Alger arrive en tête avec 22 accidents, suivie d'Oran avec 21 accidents et de Bouira avec 17 accidents, a ajouté la même source.

AMIA DE CHERCHELL

Sortie de promotion de 735 officiers de police

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a présidé, hier au sein de l'Ecole d'application de la Sûreté nationale de Soumâa, à Blida, la cérémonie de sortie de la 7e promotion des lieutenants de police.

Baptisée au nom du martyr du devoir, Boufennis Saïd, tombé au champ d'honneur en 1994 à l'âge de 28 ans, cette nouvelle promotion compte 753 élèves-lieutenants, formés durant 18 mois sur les plans théorique, pratique et sur des aspects techniques et juridiques.

Certains d'entre eux ont suivi une formation paramilitaire à l'Académie militaire interarmes (AMIA) de Cherchell. Après l'inspection de la promotion par le DGSN, le directeur de l'école, le commissaire divisionnaire Soukhali Zerrouk a, dans une brève allocution, appelé les officiers de police à «veiller sur le respect e l'application de la loi», tout en mettant l'accent qu'il est, avant tout, impératif de «gagner la confiance du citoyen et être son exemple». Le directeur de l'école d'application a, à cette occasion, souligné que

«l'école de Soumâa, créée en 1969, a formé plus de la moitié des officiers de police algériens». Aussi, «notre école a également formé des policiers des pays arabes et africains», a-t-il ajouté, et de poursuivre, «elle a aussi formé des cadres de l'administration pénitentiaire, des Douanes algériennes et de la Protection civile, outre sa contribution dans le développement du sport tels que les sports mécaniques et l'équitation et autres».

Pour ce qui est du volet de la formation, le commissaire divisionnaire dira qu'elle «est réussie à 100%». «Le major de la promotion a obtenu une moyenne de 14,22 tandis que la dernière moyenne est de 10,26 /20», a-t-il indiqué.

Notons enfin que cette cérémonie a pris fin par de belles parades et exhibitions de self-défense et d'arts martiaux sous les applaudissements des familles des promus et de leurs collègues.

A. B.